

Pour citer cet article :

Gosselin (L.), 2020, « Les périphrases aspectuelles », in *Encyclopédie Grammaticale du Français*, en ligne : <http://encyclogram.fr>.

DOI: <https://nakala.fr/10.34847/nkl.60e8y881>

1. DÉCOUPAGE DU DOMAINE.

1.1. Présentation.

Les périphrases aspectuelles constituent un sous-ensemble des périphrases verbales. Il s'agit de celles qui marquent l'aspect du *procès* (état ou événement) de façon régulière et stable, soit de façon exclusive (ex. *commencer à Vinf*), soit en association avec d'autres caractéristiques du *procès* (ex. *s'atteler à Vinf*). Ainsi, ces deux périphrases sélectionnent-elles la phase initiale (le début) du *procès* exprimé par le verbe à l'infinitif (*Vinf*), mais « *s'atteler à Vinf* » ajoute à cette sélection aspectuelle l'idée que le *procès* constitue une action intentionnelle et plus précisément une tâche pénible ou difficile pour un agent désigné par le SN sujet de la périphrase. D'où le contraste :

- (1) (a) Alors qu'il *s'attelle à nettoyer* la végétation envahissante, il traverse le toit. (*La Voix du Nord*, 05/12/2017, *Europresse*)
(b) Alors qu'il *commence à nettoyer* la végétation envahissante...
- (2) (a) Il *commence à neiger* en Haute-Loire, prudence sur les routes. (*L'Éveil de la Haute-Loire*, 26/01/2018, *Europresse*)
(b) ?*Il *s'attelle à neiger* en Haute-Loire...

D'un point de vue typologique, le nombre, la variété et l'étendue du domaine des périphrases verbales constituent une spécificité des langues romanes. Il conviendra donc d'abord de définir et délimiter, au plan morphosyntaxique, l'ensemble des périphrases verbales, pour pouvoir ensuite définir et étudier, d'un point de vue sémantique, le sous-ensemble des périphrases aspectuelles.

1.2. Délimitation morphosyntaxique du domaine des périphrases verbales.

Une périphrase verbale se compose d'une séquence d'au moins deux éléments verbaux qui se suivent, telle que seul le premier de ces éléments peut (sans que cela soit nécessairement le cas) être conjugué à une forme personnelle, tandis que les autres se présentent toujours sous une forme apersonnelle (infinitif ou participe). Nous utilisons pour le moment la notion, purement morphologique « d'élément verbal » pour désigner

les mots et les locutions qui prennent une flexion verbale, personnelle ou apersonnelle. Soit pour exemples :

- (3) (a) Il *s'attelle à nettoyer* la végétation
séquence à 2 éléments verbaux : *s'atteler* à au présent + *nettoyer* à l'infinifitif
- (b) Le nouveau poissonnier du Faou a 24 ans, mais il a déjà une belle expérience, *ayant commencé à travailler* très jeune. (*Ouest-France*, 23/02/2019, *Europresse*)
séquence à 3 éléments verbaux : *avoir* au participe présent + *commencer* au participe passé + *travailler* à l'infinifitif
- (c) À force de persuasion dans les ministères, il *a fini par être nommé* chargé de mission [...]. (*Sud-Ouest*, 04/04/2013, *Europresse*)
séquence à 4 éléments verbaux : *avoir* au présent + *finir par* à l'infinifitif + *être* à l'infinifitif + *nommer* au participe passé
- (d) Puis, le panzer *parti voir* ailleurs, une auto mitrailleuse [...] *se mit à tourner* autour du village. (*Siniac*, *Sous l'aile noire des rapaces*)
séquence 1, à 2 éléments verbaux : *partir* au participe passé + *voir* à l'infinifitif
séquence 2, à 2 éléments verbaux : *se mettre* à au passé simple + *tourner* à l'infinifitif.

Sur la base de cette définition très générale, deux questions se posent :

1) Faut-il inclure, comme nous l'avons fait en (3c), les temps composés et le passif dit « périphrastique » parmi les périphrases verbales ? A la suite, entre autres, de Imbs (1960 : 6¹), nous adopterons cette position, sans quoi il faudrait revoir la définition très générale des périphrases verbales pour en exclure les constructions avec participe passé (comme le font Renault & François 2005 : 27, ainsi que Lière 2011 : 17, pour qui, en intégrant le système verbal, ces constructions, initialement périphrastiques, ont désormais perdu ce statut).

2) Faut-il inclure, à la suite de Gougenheim (1929 : 256), les séquences du type :

- (4) Il veut sortir

ou bien, au contraire, considérer qu'il s'agit là d'un verbe (*vouloir*) qui régit un infinitif complément d'objet (ou une proposition infinitive objet, selon l'analyse la plus répandue en grammaire générative) ? C'est là une question difficile qui a suscité de très nombreuses discussions. On adoptera ici le critère proposé par Gross (1975 : 160, 1999 : 8) et repris par Lamiroy (1999) et Borillo (2005) : on ne retient dans les formes périphrastiques que les infinitifs qui ne commutent pas avec une complétive conjuguée. C'est-à-dire que si le verbe à l'infinifitif peut être remplacé – que l'énoncé global garde le même sens ou non – par une complétive du type « (*ce*) *que p* », il sera considéré comme un complément du verbe qui précède et non comme un élément constitutif d'une forme périphrastique. Soit quelques exemples :

- (5) (a) Il cesse de pleuvoir / *Il cesse (de ce) qu'il pleuve → périphrase
(b) Il se met à neiger / * Il se met (à ce) qu'il neige → périphrase

¹ « D'autre part, il est incontestable que les formes composées du verbe sont des périphrases [...]. »

- (c) Il se hâte de ranger sa chambre / * Il se hâte (de ce) qu'il range sa chambre → périphrase
- (6) (a) Il veut sortir / Il veut que Luc sorte → verbe + complément
 (b) Il craint de déplaire / Il craint que Luc ne déplaise → verbe + complément
 (c) Il a cru réussir / Il a cru que Luc avait réussi → verbe + complément
 (d) Il a hâte de ranger sa chambre / Il a hâte qu'elle range sa chambre → verbe + complément.

Nous reviendrons, au § 1.4.3. ci-dessous, sur les motivations et les difficultés de mise en œuvre de ce critère. Nous expliquerons également pourquoi nous ne pouvons retenir les autres critères proposés dans la littérature sur la question.

Les éléments verbaux qui apparaissent en position non terminale dans les séquences périphrastiques ont reçu des dénominations diverses : *auxiliaires*, *semi-auxiliaires*, *coverbes*, *verbes*, *locutions verbales*... Nous verrons qu'il y a lieu de distinguer parmi ces éléments différentes classes et sous-classes, d'un point de vue à la fois morphosyntaxique et sémantique ; et nous proposerons de réserver certaines de ces dénominations à des classes et sous-classes explicitement définies.

1.3. Délimitation sémantique des périphrases aspectuelles.

Les périphrases aspectuelles sont des périphrases verbales qui expriment l'aspect. L'*aspect* désigne la structure du temps *inhérent* ou *constitutif* du procès, impliquant à la fois l'*aspect interne* (phases initiale, médiane et finale du procès) et l'*aspect externe* (phases pré- et post-processuelles)². Au sein de la temporalité linguistique, l'aspect doit être distingué du *temps*, qui renvoie au cadre chronologique dans le lequel le procès se trouve situé.

Les principaux problèmes que soulève la délimitation du domaine des périphrases aspectuelles sont les suivants :

1) Comment distinguer entre les périphrases à valeur temporelle et les périphrases à valeur aspectuelle ? La question se pose tout particulièrement pour « *aller* » et « *venir de Vinf* » (périphrases respectivement appelées *itive* et *ventive* en typologie des langues). Dans les grammaires et les études linguistiques, elles sont tantôt classées comme temporelles (on parle alors de « futur proche » et de « passé récent »), tantôt comme aspectuelles (respectivement d'« aspect prospectif » et « rétrospectif » ou « accompli »). Nous verrons, au § 3.3.4., en nous appuyant sur les arguments de Vet (1993), qu'il y a lieu de distinguer deux emplois de ces périphrases : un emploi dit « temporel » et un emploi dit « aspectuel ».

2) Si certaines périphrases sont exclusivement aspectuelles, au sens où elles marquent uniquement un type d'aspect (par exemple l'aspect itératif avec « *avoir coutume de* », ou

² Voir la notice sur l'*aspect verbal*.

l'aspect de phase terminale avec « *finir de* »), d'autres paraissent combiner une valeur aspectuelle avec d'autres valeurs correspondant, entre autres, au mode de contrôle de l'action par un agent (voir « *s'atteler à* », ci-dessus, ou « *tarder à* »), ou à un déplacement effectué par l'agent (par ex. « *rentrer de Vinf* » qui associe l'expression d'un mouvement à la sélection de la phase post-processuelle du procès exprimé par Vinf). Nous avons choisi de ne retenir à titre de périphrases aspectuelles que les périphrases verbales qui présentent une valeur exclusivement ou partiellement aspectuelle, dès lors que celle-ci est stable et régulière, c'est-à-dire qu'elle se retrouve à l'identique dans tous les contextes, ou que, si des variations sont observées, celles-ci sont elles-mêmes régulières et prédictibles. C'est ainsi que nous excluons « *devoir Vinf* » et « *pouvoir Vinf* » (considérées comme périphrases modales), car même si elles peuvent prendre en contexte certaines valeurs aspectuelles – en particulier dans l'emploi dit « futurale » de *devoir* (Kronning 1994, Veters & Barbet 2016), ou dans l'emploi dit « sporadique » de *pouvoir* (Kleiber 1983, Saussure 2012) – ces valeurs n'offrent pas la stabilité requise par-delà les variations de contexte. A l'inverse, « *commencer à / se mettre à / se prendre à Vinf* » ou « *s'apprêter à / se disposer à / être près de Vinf* », expriment respectivement, dans tous les contextes, la phase initiale et la phase pré-processuelle du procès marqué par Vinf. On constate une variation régulière avec certaines périphrases, comme « *s'acharner à / s'efforcer de Vinf* » qui sélectionnent la phase médiane d'un procès duratif (ex. 7a) ou d'une série itérative (7b), mais la phase pré-processuelle d'un procès ponctuel (ex. 7c) :

- (7) (a) Il s'acharne à construire sa maquette
 (b) Il s'acharne à venir le dimanche
 (c) Il s'acharne à ouvrir la porte.

Cette situation s'explique aisément, si l'on considère qu'un procès ponctuel est dépourvu de phase médiane accessible, du fait même de sa ponctualité, et que le conflit entre l'exigence de durativité associée à la périphrase et la ponctualité du procès se trouve résolu par un « glissement de sens » vers la phase pré-processuelle, ce type de résolution de conflits étant, par ailleurs, très régulièrement observé dans le domaine de l'aspect (Gosselin 1996). C'est pourquoi on intégrera ici ces éléments à la classe des périphrases aspectuelles.

Les périphrases aspectuelles peuvent marquer trois types d'aspects (voir la notice sur *l'aspect verbal*) :

- a) *l'aspect itératif, fréquentatif et/ou habituel*, i.e. la répétition régulière d'un même procès sur une longue période (« *avoir l'habitude de / pour habitude de / coutume de Vinf* ») ;
 b) *l'aspect de phase* : la sélection de l'une des cinq phases d'un procès (pré-processuelle : « *se disposer à Vinf* » ; initiale : « *se mettre à Vinf* » ; médiane : « *persister à Vinf* » ; finale : « *terminer de Vinf* » ; post-processuelle : « *rentrer de Vinf* ») ;
 c) *la visée aspectuelle* (prospective : « *aller / être sur le point de Vinf* », inaccomplie : « *être en train de Vinf* », accomplie : « *venir de Vinf* »).

Nous développerons, au § 3.3. ci-dessous, l'analyse de ces trois types de périphrases aspectuelles, et nous proposerons au § 3.3.4. des arguments syntaxiques et sémantiques permettant de distinguer nettement les deux derniers types de périphrases (d'aspect de phase et de visée aspectuelle).

1.4. Cadres théoriques pour l'analyse des périphrases aspectuelles.

1.4.1. Présentation.

Même si les périphrases verbales et les périphrases aspectuelles, en particulier, constituent un objet d'études classique en grammaire française, et ont fait l'objet d'une somme remarquable de la part de Gougenheim (1929), certains courants théoriques récents en ont renouvelé l'approche, et ont provoqué un renouveau d'intérêt à leur endroit. Il s'agit principalement des *théories de la grammaticalisation* (Heine 1993, Hopper & Traugott 1993, Lamiroy 1999, Marchello-Nizia 2006 : 114-120) et des *grammaires fonctionnelles* (Dik 1989, 1997, François 2003). Or ces deux perspectives induisent deux types d'approches des périphrases aspectuelles qui ne sont pas toujours immédiatement conciliables. Alors que les grammaires du français classaient tantôt les périphrases aspectuelles dans le champ de l'aspect lexical (Wagner et Pinchon 1962 : 298, Imbs 1960 : 6, Martin 1971 : 140), tantôt dans celui de l'aspect grammatical (Leeman-Bouix 1994 : 51, Barcelo et Bres 2006 : 15), les théories de la grammaticalisation proposent un modèle *continuiste* de l'évolution en diachronie des lexèmes verbaux, qui deviennent très progressivement, au cours de leur évolution diachronique, des semi-auxiliaires, puis, éventuellement des affixes verbaux. Sur ce *continuum de grammaticalisation* (i.e. de transformation progressive et graduelle des éléments lexicaux en éléments grammaticaux), chacun des éléments verbaux occupe, en synchronie, une ou plusieurs positions, plus ou moins précisément déterminées, selon le degré de grammaticalisation auquel son évolution diachronique l'a conduit. A l'inverse, les grammaires fonctionnelles essaient d'établir, en synchronie, pour les verbes et semi-auxiliaires, des distinctions *discrètes* entre différents niveaux dans des structures syntactico-sémantiques strictement hiérarchisées. La difficulté d'articuler précisément ces deux perspectives tient à ce que, comme le remarquent Lagae, Carlier et Benninger (2002) :

Même à l'intérieur d'une même langue, on ne peut admettre l'existence d'une réelle frontière entre grammaire et lexique. En effet, certains marqueurs temporels ou aspectuels se trouvent dans la zone frontière entre grammaire et lexique. Il en va ainsi des semi-auxiliaires d'aspect du français : leur origine étant lexicale, ils ont subi un processus de grammaticalisation qui n'a toutefois pas entièrement abouti.

Nous mentionnerons enfin le traitement des périphrases verbales dans la perspective de la *typologie des langues*, même si son application au français n'a pas encore donné lieu à des avancées significatives.

1.4.2. La grammaticalisation

Selon la perspective de la grammaticalisation, les (semi-)auxiliaires résultent d'un processus continu, qui conduit des lexèmes verbaux jusqu'aux affixes (grammèmes), en

passant par divers *degrés d'auxiliarité*. Ce *parcours de grammaticalisation* est ainsi représenté :

Verbe plein > AUX₁ > ... > AUX_n > Affixe

Figure 1 : le parcours de grammaticalisation des verbes³

L'exemple, toujours repris, de transformation d'un semi-auxiliaire en affixe verbal est celui de la formation du futur et du conditionnel. En bas-latin, le futur synthétique (*cantabo* : je chanterai) avait été remplacé par une forme périphrastique (*cantare habeo* ; *littéralement* : j'ai à chanter). C'est ce verbe *habere* (*avoir*) qui a fini par se trouver associé au radical verbal sous la forme d'un affixe (flexion verbale du futur). Le même processus explique la formation du conditionnel, à partir de la forme périphrastique à l'imparfait : *cantare habebam* (*littéralement* : j'avais à chanter) :

futur :

cantare habeo > *cantaraio* > chanterai

cantare habet > *cantarat* > chantera

conditionnel :

cantare habebam > *cantarea* > chantereie > chanteroie > chanterais

cantare habebat > *cantareat* > chantereit > chanteroit > chanterait

Figure 2 : parcours de grammaticalisation du futur et du conditionnel⁴

On peut ainsi rendre compte du fait que les flexions de ces deux temps sont constituées d'un /r/ (qui provient de l'infinitif, et qui marque, en synchronie, l'*ultériorité*), et des formes du verbe *avoir* au présent (dans le cas du futur) et à l'imparfait (dans le cas du conditionnel).

On admet, dans ce cadre, que les (semi-)auxiliaires constitutifs des périphrases verbales ne sont ni de purs lexèmes, ni de véritables grammèmes, mais occupent des positions intermédiaires sur le continuum qui va du lexique à la grammaire, définies en fonction de leur degré actuel de grammaticalisation.

Précisons que certains éléments verbaux peuvent avoir plusieurs emplois, qui correspondent à divers degrés de grammaticalisation – et donc à plusieurs positions sur le continuum. Par exemple le verbe *aller* est un verbe « plein » (purement lexical) dans (8a), un verbe de déplacement induisant la sélection de la phase pré-processuelle dans une construction où il est suivi de l'infinitif (8b), un auxiliaire de visée aspectuelle prospective (n'exprimant plus aucun déplacement, 8c), ou encore un auxiliaire temporel situant le moment de référence dans l'avenir (8d). Ces deux derniers emplois sont parfois intégrés au système des conjugaisons du français sous le nom de futur périphrastique :

(8) (a) Il va à Londres

³ « *The Verb-to-TAM Chain* », cf. Heine 1993, Hopper et Traugott 1993, Kronning 2003.

⁴ La figure est reprise d'Azzopardi et Bres (2011).

(b) Il va faire ses courses, à Londres

(c) Tiens ! il va pleuvoir [futur périphrastique « aspectuel », ne commutant pas avec le futur simple : ?? Tiens ! il pleuvra]

(d) Il va prendre sa retraite dans quinze ans [futur périphrastique « temporel », commutant avec le futur simple]⁵.

Cette évolution syntaxique est associée à un processus sémantique dit de « désémantisation », « dématérialisation », « sublimation », « javellisation » (*bleaching*), etc. qui correspond à la perte des traits concrets – le signe ne gardant que ses traits aspectuels (abstrait). Le terme usuel de *désémantisation* est cependant trompeur, car il suppose qu'un marqueur à valeur aspectuelle et/ou temporelle (comme *aller* dans 8c,d) n'aurait pas ou peu de contenu sémantique, à la différence d'un verbe plein exprimant une réalité concrète (comme *aller* dans 8a). C'est là une conception naïvement référentialiste de la signification (cf. Bourdin 2005 : 262). Si toutefois l'on admet que le verbe ne se vide pas de son sens mais qu'il en change (cf. Lamiroy 1999 : 35), il faut encore expliquer quels sont les principes de ce changement. Dans le cas d'*aller* et *venir*, il a été proposé de concevoir cette évolution du sens en termes de *métaphore* ou de *métonymie* (De Mulder & Vanderheyden 2008). Cependant il est sûr que ce n'est pas *aller* et *venir* pris isolément qui se grammaticalisent, mais que ces éléments verbaux se grammaticalisent dans des *constructions* particulières (De Mulder 2010). Il a ainsi paru plus juste de parler de *constructionnalisation* (Traugott & Trousdale 2013), dans la mesure où ce qui se constitue au cours de l'évolution diachronique, ce sont des constructions, des séquences dont la sémantique n'est pas véritablement compositionnelle et dont la signification globale doit être apprise. Par exemple, « *venir de SN* locatif » (ex. « il vient de Cherbourg ») n'aura pas la même signification que « *venir de Vinf* » (ex. « il vient de pleuvoir »), ni que « *venir à Vinf* » (ex. « les vivres vinrent à manquer »)⁶.

Le classement des divers (semi-)auxiliaires du français en fonction de leur degré de grammaticalisation – ou degré d'auxiliarité *versus* verbalité – requiert les plus grandes précautions, car l'examen précis des données diachroniques – rendu relativement aisé aujourd'hui grâce aux corpus électroniques comme FRANTEXT – montre qu'il faut se garder de toute application mécanique du schéma de grammaticalisation, comme celle qui a pu conduire certains auteurs à considérer que si un semi-auxiliaire n'est pas complètement grammaticalisé, c'est parce qu'il serait encore « jeune ». En effet, le schéma de grammaticalisation ne décrit qu'une tendance générale, dont l'application aux différents semi-auxiliaires doit être rigoureusement vérifiée et contrôlée. De fait, l'examen des données diachroniques permet d'observer d'une part que certains semi-auxiliaires ont disparu (comme *souloir* ≈ « avoir l'habitude de », jusqu'au XVII^{ème}), et d'autre part, que certains verbes, qui ont fonctionné à une certaine époque comme semi-auxiliaires, ont perdu cet emploi et n'ont plus aujourd'hui que le statut de verbes prédicatifs. C'est, par exemple, le cas de *vouloir* et de *penser*. De même qu'on disait au

⁵ Pour être complet, il faudrait encore ajouter « l'allure extraordinaire », l'emploi illustratif, etc. Cf. la notice d'É. Labeau (2017) sur le site de FRACOV, et les références citées.

⁶ Sur la sémantique de cette construction, cf. Bres & Labeau (2017).

XV^{ème} « il veut pleuvoir » pour indiquer l'imminence du procès (voir le *Dictionnaire du Moyen Français* de L'ATILF)⁷, on pouvait encore dire au XVIII^{ème} :

- (9) [...] mais j'avoue que cet ouvrage *a pensé me tuer* [≈ a failli me tuer] ; je vais me reposer, je ne travaillerai plus. (Montesquieu, 1749, à propos de la rédaction de *L'Esprit des lois*)

Ainsi, loin de voir dans la grammaticalisation une évolution continue et irréversible, Gougenheim (1929 : 157) considérait que le français avait connu une période de grammaticalisation maximale (même s'il n'utilise pas le terme même) des semi-auxiliaires (en particulier de ceux qui ont une valeur modale) aux XV^{ème}-XVI^{ème}, suivie d'une tendance contraire (on parle alors de *dégrammaticalisation*, cf. Schøsler 2007).

1.4.3. Les grammaires fonctionnelles.

La distinction fondamentale opérée dans la perspective des grammaires (néo-) fonctionnelles (Dick 1989, 1997, Van Valin & LaPolla 1997) concerne les *emplois prédicatifs* et *non prédicatifs* des éléments verbaux (François 2003). Il ne s'agit pas tant de savoir si les verbes sont désémantisés ou non, que d'identifier ceux qui fonctionnent comme *prédicats*, régissant leurs propres arguments (i.e. ayant leur propre structure actancielle), et ceux qui ne fonctionnent dans l'énoncé que comme des *opérateurs verbaux* (François 2003 : 364 sq.), codant divers types d'opérations ou de modifications qui affectent les prédicats exprimés par les verbes prédicatifs. Par exemple, dans

- (10) Luc commença à parler

le prédicat unique est marqué par le verbe prédicatif *parler*, qui régit un seul *argument* (ou *actant*) : *Luc*. « *Commencer à* » est ici non prédicatif. Il code une opération, de nature aspectuelle, portant sur ce prédicat. Plus précisément, il marque la sélection de la phase initiale du procès exprimé par la prédication [*parler (Luc)*].

Une périphrase verbale sera alors définie comme une séquence d'éléments verbaux dont seul le dernier élément est en emploi prédicatif, alors que celui, ou ceux, qui le précède(nt) sont en emploi non prédicatif, et fonctionnent comme opérateurs, selon le modèle :

[opérateur1 opérateur2 ... prédicat (arguments)]

ex. : *Luc vient de commencer à parler à Marie*

opérateur1 : *venir de*

opérateur2 : *commencer à*

prédicat : *parler*

arguments : *Luc, Marie*

Figure 3 : structure fonctionnelle d'une périphrase aspectuelle

⁷ Denis Apothéloz me signale que cet emploi est encore en usage dans certaines variantes régionales de français (Belgique, Franche-Comté, Savoie...).

Le problème empirique est alors de distinguer et d'identifier les emplois prédicatifs et les emplois non prédicatifs des éléments verbaux. Ainsi, dans une séquence du type

(11) [ev₁ – ev₂ – ev₃ – ev₄ – ev₅]

où ev₁, ev₂ ... sont des éléments verbaux, et où seul ev₁ est conjugué à une forme personnelle (les autres étant des infinitifs ou des participes), on peut être assuré que le dernier élément est prédicatif, mais qu'en est-il des autres ? Soit il s'agit d'éléments non prédicatifs (des opérateurs), soit ce sont eux-mêmes des prédicats, régissant leurs propres arguments. Par exemple dans

(12) Luc va vouloir commencer à marcher

on considérera qu'il y a deux prédicats : *vouloir* et *marcher*. *Vouloir* régite deux arguments : *Luc* et [(*Luc*) *commencer à marcher*], tandis que *marcher* régite un seul argument : *Luc*. *Aller* et *commencer à* sont des opérateurs qui portent respectivement sur les prédicats *vouloir* et *marcher*.

Nous avons dit ci-dessus que le critère le moins contestable pour déterminer la prédicativité d'un élément verbal dans ce type de séquence était celui de la commutation de l'infinitif avec une complétive conjuguée. L'intérêt de la complétive conjuguée est qu'elle permet d'introduire des ensembles d'arguments (ou « cadres participatifs ») totalement disjoints pour les différents prédicats. Ainsi c'est parce que l'on peut énoncer (13) :

(13) Luc va vouloir que son fils commence à marcher

que l'on peut tenir pour assuré que *vouloir* constitue bien un prédicat distinct de *marcher*, y compris dans (12). En effet, ces deux prédicats régissent, dans l'exemple (13), des ensembles d'arguments totalement disjoints. *Vouloir* prend pour arguments *Luc* et [*son fils commencer à marcher*], tandis que *marcher* ne régite qu'un seul argument : *son fils*. On fait l'hypothèse que quand la complétive est exclue (**aller que p*, **commencer que p*), cela indique que l'élément verbal est non prédicatif et que le SN sujet qui le précède est un argument du prédicat qui le suit.

Les difficultés d'application de ce critère proviennent de deux phénomènes :

a) L'acceptabilité de la complétive conjuguée est parfois douteuse. Par exemple, *essayer* ou *tâcher* ne tolèrent la complétive que dans un registre peu soutenu :

(14) (a) On essaie que les malades aient une fin plus chaleureuse (déclaration du Dr J.-M. Mollard au *Parisien*, 22/02/2002)

(b) Tâchez que ce soit fini quand je remonterai ! (J. Amila, *Le Grillon enragé*).

On peut voir, dans cet emploi, un phénomène de variation diastratique, et/ou faire l'hypothèse d'une ellipse sur la base d'une séquence du type « *essayer de faire en sorte que p* ».

b) Il faut impérativement tenir compte de la polysémie de certains verbes. Ainsi *savoir* ne prend pas la même signification selon qu'il est suivi de la complétive ou de l'infinitif (ex. 15a,b), sans même que le choix de la construction infinitive lève toute ambiguïté (15c) :

- (15) (a) Il sait que je marche [*savoir* ≈ être au courant]
(b) Il sait marcher [*savoir* ≈ pouvoir, être capable]
(c) [...] ses deux Noirs, sur la fidélité desquels il *savait* d'ailleurs *pouvoir compter* [...].
(E. Sue, *Le Morne au Diable*) [≈ savait qu'il pouvait compter].

De même, *oublier*, présente des propriétés sémantiques toute différentes selon qu'il est suivi d'un infinitif ou d'une complétive conjuguée (Bally 2018) :

- (16) (a) Il a oublié de fermer la porte (→ il n'a pas fermé la porte)
(b) Il a oublié qu'il avait fermé la porte (→ il a fermé la porte).

On doit considérer qu'il s'agit, au plan sémantique, de deux emplois distincts de l'élément verbal *oublier*, puisqu'il est *factif* lorsqu'il est suivi de la complétive conjuguée et *contrefactif* avec l'infinitif.

On admettra donc que le critère de la commutation de l'infinitif avec la complétive n'est opératoire qu'à la condition que l'élément verbal ne change pas de sens. *Savoir* sera considéré comme un prédicat dans (15a) et (15c), mais non dans (15b) – où il fonctionne comme opérateur modal – car la commutation entraîne un changement de sens. De même *oublier* est prédicatif en (16b) mais non en (16a).

De nombreux autres critères syntaxiques ont été proposés et discutés dans la littérature pour établir si, dans ce type de séquence, le verbe à l'infinitif (Vinf) est un véritable complément de l'élément verbal qui le précède, et donc si cet élément verbal est un prédicat prenant le Vinf pour argument. Mais ces différents critères ne sont pas convergents, et surtout chacun d'entre eux se trouve confronté à des contre-exemples manifestes, dans la mesure où son application systématique conduirait à exclusion de la classe des (semi-)auxiliaires des éléments verbaux qui, sur le plan sémantique, ne peuvent à eux seuls constituer de véritables prédicats. Donnons quelques exemples :

a) La possibilité de pronominaliser le Vinf au moyen d'un clitique attesterait de la valeur de complément (et donc d'argument du prédicat qui précède) de ce Vinf. Ce critère permet bien d'opposer (17a) à (17b) :

- (17) (a) Il a souhaité partir → Il *l'*a souhaité [*partir* est complément de *souhaiter*, qui est donc prédicatif]
(b) Il a cessé de dormir → *Il *l'*a cessé [dormir n'est pas complément de *cesser de*, qui est donc non prédicatif]

Mais « *se mettre à* », qui, sémantiquement, est tout à fait comparable à « *cesser de* », accepte parfaitement la cliticisation du Vinf, sans qu'on puisse pour autant considérer cet élément comme un véritable prédicat :

(17) (c) Il s'est mis à chanter → Il s'y est mis.

b) Seul un Vinf complément est censé pouvoir se coordonner avec un SN. Ce critère rencontre les mêmes difficultés que le précédent. Il oppose bien (18a) à (18b), mais se heurte à (18c) :

(18) (a) Je vous souhaite de bonnes vacances, et surtout d'avoir un beau temps (ex. proposé par A. Berrendonner, c.p.)

(b) ?* Il a cessé le travail de nuit et de faire du sport

(c) Il s'est mis au travail de nuit et à faire du sport.

c) La possibilité d'utiliser un Vinf impersonnel (en particulier un verbe « atmosphérique », cf. Muller 2011) indique le caractère non prédicatif de l'élément verbal qui précède :

(19) (a) *Il souhaite pleuvoir

(b) Il va /cesse de / se met à / tarde à pleuvoir.

Mais la réciproque ne vaut pas, car un élément verbal comme « *avoir coutume de* », qui ne saurait être tenu pour prédicatif, est incompatible avec ce type de Vinf :

(19) (c) ?*Il a coutume de pleuvoir.

d) Seuls les (semi-)auxiliaires sont « transparents » relativement aux restrictions de sélection imposées par le Vinf à ses arguments (Gaatone 1998, Blanche-Benveniste 2001, Muller 2011). Les difficultés d'application de ce critère sont les mêmes que celles du précédent (lequel peut d'ailleurs être tenu pour une conséquence de celui-ci). Ainsi un groupe verbal prédicatif comme « *être liquide* » ne peut s'appliquer qu'à un argument non humain (sauf métaphore). L'ajout d'un élément verbal non prédicatif, « transparent » ne change pas les restrictions de sélection :

(20) (a) Les confitures vont / continuent à / commencent à être liquides

Or certains éléments que l'on ne saurait pour autant qualifier de prédicatifs (au plan sémantique) ajoutent des restrictions supplémentaires sur les arguments, comme le montre l'inacceptabilité de :

(20) (b) ?*Les confiture ont coutume / pour habitude d'être liquides.

e) Seuls les prédicats supportent la négation. Si une négation précède, en surface, un (semi-)auxiliaire, elle affecte nécessairement le prédicat verbal. Le moyen le plus expédient pour vérifier cette propriété consiste à introduire deux négations : l'une immédiatement avant le Vinf, l'autre immédiatement avant l'élément verbal qui le précède. Si la phrase est acceptable, c'est que cet élément verbal est un prédicat qui fait lui-même l'objet d'une négation ; sinon c'est qu'il est non prédicatif et qu'il s'agit donc d'un (semi-)auxiliaire. Ce critère distingue nettement (21a) de (21b), mais se heurte au fonctionnement de certains semi-auxiliaires de modalité (21c), d'habitude (21d) ou de phase (21e) :

- (21) (a) Mais pendant la confrontation, le jeune ne dit pas ne pas reconnaître son agresseur. (*Ouest-France*, 22/05/2018, *Europresse*)
- (b) *Il ne va pas ne pas pleuvoir / *Il n'est pas en train de ne pas pleuvoir
- (c) Il est là parce qu'il ne peut pas ne pas y être. (Leblanc, *L'Aiguille creuse*)
- (d) Cette équipe, ce club, n'a pas l'habitude de ne pas être dominant, et premier. (*La République du Centre*, 06/11/2012, *Europresse*)
- (e) On n'a pas fini de ne pas s'ennuyer ! (*Le Progrès*, 15/06/2002, *Europresse*).

Toutes ces disparités de fonctionnement demanderaient des études minutieuses et des hypothèses explicatives nouvelles. Dans l'immédiat, elles nous conduisent, à la suite des auteurs précités au § 1.2., à ne retenir que la commutabilité avec une complétive conjuguée comme test pour évaluer le caractère prédicatif d'un élément verbal qui se fait suivre d'un infinitif.

Quant aux éléments verbaux non prédicatifs, qui fonctionnent comme opérateurs, ils sont ensuite classés en fonction des opérations qu'ils codent. François (2003 : 250 sq.), après avoir passé en revue et comparé les classifications de Gross (1975), Busse (1974), Busse & Dubost (1977), en distingue cinq types :

- a) le temps (*être, avoir, aller, venir de*) ;
- b) la visée aspectuelle (*être en train de, être sur le point de, venir à ...*) ;
- c) l'aspect de phase (*commencer à, s'arrêter de, terminer de ...*) ;
- d) la modalité (*devoir, pouvoir, paraître, sembler, être censé ...*) ;
- e) la « modalité d'action (ou d'événement) », qui exprime la façon dont se déroule le procès, et se décompose en « modalité temporelle d'action » (*se hâter de, s'empresser de, tarder à ...*) et « modalité participative d'action » (*s'acharner à, oser, négliger de, tenter de ...*) ;
- f) la diathèse, passive (*être + participe passé passif*) ou causative (*faire, laisser Vinf*).

Nous réexaminerons ci-dessous cette classification, à la lumière des études spécifiquement consacrées à l'aspect. Il s'agira en particulier de préciser les relations entre temps, visée aspectuelle et aspect de phase. De plus nous verrons que, selon cette perspective aspectuelle, des regroupements différents sont envisageables, car si, par exemple, *tarder à* exprime bien une modalité d'action, cet élément verbal non prédicatif n'en marque pas moins, de façon absolument stable, la sélection de la phase pré-processuelle du procès exprimé par le prédicat sur lequel il porte, et trouve donc sa place parmi les périphrases aspectuelles (dès lors qu'on inclut dans cette classe les périphrases qui ne sont pas exclusivement aspectuelles).

1.4.4. Les approches typologiques.

Dans une perspective typologique, les périphrases verbales que l'on rencontre dans les langues romanes relèvent de la catégorie beaucoup plus générale des *prédicats complexes*

(Nash & Samvelian 2016) : des séquences contenant plusieurs mots et fonctionnant comme un seul prédicat. Parmi ces prédicats complexes, les périphrases verbales se caractérisent par le fait qu'elles contiennent plusieurs éléments verbaux. On laissera ainsi de côté des périphrases aussi différentes que « *prendre peur* », « *être en cours* », « *être en instance de N* », qui, bien qu'elles soient constituées de plusieurs éléments, qu'elles fonctionnent chacune comme un seul prédicat, et qu'elles aient une valeur aspectuelle (Borillo 2005), ne sont pas à proprement parler des périphrases verbales, puisqu'elles ne contiennent qu'un seul élément verbal. Il serait sans doute plus exact de parler à leur endroit de « locutions verbales » (D. Apothéloz, c.p.).

Il est d'usage de distinguer, dans une perspective typologique, deux grandes classes de périphrases verbales : les périphrases *flexionnelles* ou *supplétives* et les périphrases *catégorielles* ou *expressives* (Haspelmath 2000, Bonami 2015). On parle de *périphrase flexionnelle* (ou *supplétive*) lorsque qu'une expression comprenant plusieurs mots remplit une case (un « trou ») dans un paradigme flexionnel, comme dans le cas du passif en latin (présent : *amor – je suis aimé –* ; parfait : *amatus sum – j'ai été aimé*). A cette classe définie de façon strictement morphosyntaxique s'oppose la classe beaucoup plus large des *périphrases catégorielles* (ou *expressives*) qui regroupe toutes les autres périphrases verbales, dans lesquelles une valeur grammaticale (temps, aspect, modalité, causativité ...) est ajoutée à la signification du lexème verbal. L'application de cette distinction au français ne va cependant pas de soi, et conduit les auteurs qui l'adoptent à des positions difficilement compatibles entre elles. Par exemple, Haspelmath (2000) paraît considérer la périphrase « *aller Vinf* » comme catégorielle, tandis que Bonami (2015) l'intègre, sans discussion, parmi les périphrases flexionnelles, statut qu'il refuse à « *être sur le point de Vinf* ».

Au fond, cette discussion rejoint la question classique dans les grammaires françaises de savoir quelles constructions périphrastiques peuvent et doivent être intégrées au *système des conjugaisons*. S'il y a accord pour intégrer les « temps composés », les points de vue divergent relativement à « *aller Vinf* », et « *venir de Vinf* ». L'un des arguments souvent avancé pour classer « *aller Vinf* », et « *venir de Vinf* » parmi les périphrases au sens strict (périphrases flexionnelle ou supplétives), et intégrer ces formes à la conjugaison du français, repose sur leur défektivité : on oppose, par exemple, « *il allait partir* » à « **il alla partir* » ou « **il ira partir* ». Pour faire court, « *aller Vinf* » ne se conjugue qu'au présent et à l'imparfait, « *venir de Vinf* » qu'au présent, à l'imparfait, au futur, au conditionnel présent et au subjonctif présent. Toutefois, cet argument soulève à son tour des difficultés :

a) les auxiliaires *avoir* et *être* employés dans les temps composés et surcomposés, qui sont incontestablement périphrastiques, ne sont pas défectifs (Martin 1971 : 140 retourne même cet argument pour refuser à *aller* et *venir* le statut d'auxiliaires) ;

b) la défectivité (quoique sous une forme moins contraignante) s'étend à la périphrase « être en train de Vinf » (ex. « ?*Ils furent / ont été / avaient été en train de manger »⁸), qui n'est pourtant jamais intégrée à la conjugaison⁹ ;

c) il y a désaccord sur la nature de cette défectivité : s'agit-il d'une contrainte morphologique purement arbitraire – censée constituer une propriété spécifique des périphrases flexionnelles (Bonami 2015) – ou résulte-t-elle de la combinaison des valeurs sémantiques de la construction et des flexions verbales (cf. les analyses de Bres 2015 sur la défectivité de « aller Vinf », et « venir de Vinf ») ?

Comme on le voit, il ne semble pas actuellement envisageable d'établir une partition nette et incontestable entre périphrases flexionnelles et catégorielles en français.

2. RÉFÉRENCES : OUVRAGES ESSENTIELS.

2.1. Gougenheim G. (1929), *Étude sur les périphrases verbales de la langue française*, Paris, Les Belles Lettres.

Ouvrage ancien, mais qui reste le seul à envisager l'ensemble des périphrases verbales du français en synchronie et en diachronie.

2.2. François J. (2003), *La prédication verbale et les cadres prédictifs*, Louvain, Peeters.

Une analyse très complète des entrées verbales prédictives et non prédictives dans une perspective néo-fonctionnelle.

2.3. Bat-Zeev Shyldkrot, H. & Le Querler, N. (éds) (2005), *Les périphrases verbales*, Amsterdam, Benjamins.

Recueil d'articles sur les périphrases verbales.

2.4. Bat-Zeev Shyldkrot H. (éd.) (1999), *Les auxiliaires : délimitation, grammaticalisation et analyse*, *Langages* 135.

Recueil d'article sur les auxiliaires et semi-auxiliaires.

2.5. Labeau E. (2017). Les périphrases en *aller* et *venir* du français. Site FRACOV, <http://www.univ-paris3.fr/index-des-fiches-227311.kjsp?RH=1373703153287>.

Synthèse très utile de nombreux travaux menés en collaboration avec J. Bres sur les divers emplois périphrastiques de *aller* et *venir* : Bres (2013, 2015), Bres & Labeau (2012a, 2012b, 2013a, 2013b, 2013c, 2013d, 2014, 2015, 2017), Labeau & Bres (2014, 2018).

⁸ On remarque cependant que le passé simple, le passé composé et le plus-que-parfait deviennent acceptables dans des subordinées temporelles du type « dès qu'ils furent / ont été / avaient été en train de manger ». De même, le plus-que-parfait devient parfaitement acceptable dans une subordinée hypothétique (« S'ils avaient été en train de manger... »). Ces phénomènes semblent indiquer que les contraintes ne sont pas de nature purement morphologique, mais demandent une explication syntaxique et/ou sémantique.

⁹ Cet argument vaut *a fortiori* pour « avoir accoutumé de Vinf », qui ne s'emploie jamais aux temps simples.

3. ANALYSES DESCRIPTIVES ET MODÉLISATION.

Nous proposons ici une synthèse des recherches récentes (et convergentes) sur les périphrases aspectuelles du français. Ce faisant, nous préciserons nos choix terminologiques.

3.1. Définition des périphrases verbales.

Si l'on admet (cf. § 1.2. ci-dessus) qu'une périphrase verbale est une séquence de n éléments verbaux qui se suivent, telle que seul le premier élément de la séquence peut être conjugué à une forme personnelle, les autres se présentant nécessairement sous des formes apersonnelles (infinitif et participe), on conviendra que seul le dernier élément de la séquence a un fonctionnement de *verbe* (V) ; les autres sont des *coverbes* (CoV). Par *coverbe*, on désigne tout élément verbal – qu'il soit prédicatif ou non – qui est suivi d'un autre élément verbal présenté sous une forme apersonnelle (cf. Roy 1976, Wilmet 1997, Kronning 2003¹⁰). Exemples :

- (22) (a) Il commence à manger
 CoV V
(b) Il va commencer à manger
 CoV CoV V
(c) Il est sur le point de se mettre à manger
 CoV CoV V

Toutefois, toute séquence de ce type ne constitue pas une périphrase verbale. Il faut encore qu'elle ne contienne qu'un seul élément verbal en emploi prédicatif (i.e. régissant des arguments, et susceptible de se faire suivre d'une complétive conjuguée ; cf. ci-dessus, § 1.4.3.). Une périphrase verbale sera donc définie comme une séquence maximale d'éléments verbaux ne contenant qu'un élément prédicatif (verbe ou coverbe), lequel occupe la dernière position de la séquence. Ainsi dans

- (23) (a) Pour doper son audience, AB1 *voulait se mettre à diffuser* en clair entre 19h30 et 22h30. (*La Tribune* 10/04/2009, *Europresse*)

vouloir constitue bien un coverbe, mais comme cet élément est prédicatif, il n'entre pas dans la périphrase verbale, qui se limite à « *se mettre à diffuser...* » :

- (23) (b) AB1 *voulait se mettre à diffuser*
 CoV CoV V
 préd. [non préd. préd.]
 [périphrase verbale]

Remarquons que la notion de *coverbe* ne désigne qu'un fonctionnement syntaxique de surface, et recouvre à la fois des éléments verbaux prédicatifs et non prédicatifs (les (semi-)auxiliaires constitutifs des périphrases verbales). Soit quelques exemples :

¹⁰ Nous retenons la définition de Kronning (2003). Roy (1976) exclut *avoir* et *être* de la classe des coverbes.

- (24) (a) Nous devons attendre les prochaines négociations bilatérales, a cependant ajouté le secrétaire d'État qui *avait souhaité commencer à recevoir* du côté arabe certains nouveaux et différents signaux. (*Le Devoir*, 21/07/1992, Europresse)

(b) qui *avait* *souhaité* *commencer à* *recevoir*
 CoV CoV CoV V
 [non préd. préd.] [non préd. préd.]
 [périphrase verbale] [périphrase verbale]

- (25) (a) L'interdiction préfectorale complétée par une alerte n'a pas dissuadé cet habitant de Château-l'Évêque qui *risque de regretter d'avoir fait brûler* des déchets verts. (*Sud-Ouest-site Web*, 24/09/2012, Europresse)

(b) qui *risque de* *regretter d'* *avoir* *fait* *brûler*
 CoV CoV CoV CoV V
 [non préd. préd.] [non préd. non préd. préd.]
 [périphrase verbale] [périphrase verbale]

- (26) (a) Pontdebois se trouvait à la maison et *commençait à regretter de s'être laissé retenir à déjeuner*. (M. Aymé, *Travelingue*)

(b) P. *commençait à* *regretter de* *s'être* *laissé* *retenir à* *déjeuner*
 CoV CoV CoV CoV CoV V
 [non préd. préd.] [non préd. non préd. non préd. préd.]
 [périphrase verbale] [périphrase verbale]

En somme, dans une séquence de coverbes suivis d'un verbe, le dernier élément (V) est nécessairement prédicatif. Les éléments verbaux qui le précèdent sont des coverbes (CoV), qui peuvent être prédicatifs ou non prédicatifs. Si nous considérons *vouloir*, *souhaiter* et *regretter* comme des coverbes prédicatifs dans les phrases ci-dessus, c'est parce qu'ils acceptent de régir une complétive conjuguée, alors que ce n'est pas le cas des autres coverbes dans ces séquences. Seuls les verbes (nécessairement prédicatifs) et les coverbes prédicatifs peuvent constituer les éléments terminaux de périphrases verbales.

3.2. Classement des coverbes.

Il importe tout d'abord de préciser que ce que l'on cherche à classer, ce sont des *fonctionnements* au sein de l'énoncé et non des unités lexicales. Certes, certaines unités lexicales ne peuvent assurer qu'un seul type de fonctionnement, mais c'est loin d'être le cas général, comme le montrent les différents emplois de *aller* (cf. ex. 8a-d). De plus, certains fonctionnements sont mixtes, au sens où ils correspondent à deux types de fonctionnement identifiés par ailleurs. A titre d'exemple, on peut citer le cas de « *envoyer x Vinf* » dans une phrase du type

- (27) Je l'ai envoyé faire les courses

qui combine à la fois un fonctionnement de coverbe de mouvement (du type « *aller Vinf* ») lequel sélectionne la phase pré-processuelle (i.e. la phase qui précède immédiatement le procès « *faire les courses* »), et un fonctionnement de type causatif, glosable par « *causer [x aller faire les courses]* » (voir ci-dessous § 3.4).

La première distinction à faire dans le domaine des éléments verbaux fonctionnant comme coverbes, oppose donc les coverbes prédicatifs aux coverbes non prédicatifs. Si les premiers ont statut de *prédicats verbaux* et régissent une structure argumentale, les seconds fonctionnent comme *opérateurs* (voir ci-dessus, § 1.4.3.) au sein de périphrases verbales. Ce sont eux que l'on qualifie généralement de « (semi-)auxiliaires ».

Parmi les coverbes non prédicatifs (ou (semi-)auxiliaires à valeur d'opérateurs), trois grandes catégories peuvent être distinguées en fonction de l'opération sémantique qu'ils codent :

- a) les opérateurs aspectuo-temporels
- b) les opérateurs de diathèse
- c) les opérateurs modaux.

Ces opérations peuvent être conçues comme des *modifications* du prédicat sur lequel portent les opérateurs. Ainsi un opérateur aspectuo-temporel sert à modifier la structure aspectuelle du prédicat, par exemple en sélectionnant une des phases du procès exprimé par le prédicat (ex. « *commencer à marcher* ») ; un opérateur de diathèse modifie la structure argumentale du prédicat, soit en ajoutant un argument (diathèse causative, ex. « *y laisser x dormir* »), soit en retranchant un (diathèse récessive, ou passive, ex. « *x être recherché* ») ou en modifiant l'ordre d'apparition (diathèse passive : « *x être recherché par y* ») ; un opérateur modal inscrit le prédicat (ou la prédication tout entière) dans la portée d'une modalité¹¹ (ex. « *devoir partir* »).

3.3. Les (semi-)auxiliaires aspectuo-temporels.

Nous détaillons ici la classe des (semi-)auxiliaires aspectuo-temporels. Deux grands types d'opérations aspectuelles doivent être distingués : a) la construction d'une série itérative fréquentative, b) la sélection d'une phase du procès (voir la notice sur l'*aspect verbal*).

3.3.1. Les périphrases exprimant l'habitualité.

Les périphrases qui déclenchent la construction d'une *série itérative fréquentative* (i.e. d'une série itérative dont le nombre d'occurrences reste indéterminé), expriment pour la plupart l'*habitualité*, c'est-à-dire l'itération relativement régulière d'un procès sur une période assez longue, susceptible de caractériser le comportement de l'individu désigné par le sujet de la prédication¹². Il s'agit des expressions : « *avoir l'habitude de Vinf* », « *avoir pour habitude de Vinf* », « *avoir (pour) coutume de Vinf.* », « *avoir accoutumé de Vinf* ». On observe un fonctionnement mixte avec « *prendre l'habitude de Vinf* » « *garder/ conserver l'habitude de Vinf* » et « *perdre l'habitude de Vinf* », qui sélectionnent respectivement la phase initiale, la phase médiane et la phase finale (voir ci-

¹¹ Observons qu'une modalité peut également être exprimée par un prédicat (qui a le statut de « métaprédicat », Gosselin 2010a) : « *il est probable que Pierre est venu* », « *je crois que Pierre est venu* ».

¹² Cf. Boneh & Doron (2010), Bertinetto & Lenci (2012).

dessous) de la série itérative fréquentative, et qui marquent donc simultanément l'aspect habituel et la sélection d'une phase :

- (28) Manière de rappeler que ces dernières années à Toulouse, les polices nationales et municipales *ont pris l'habitude de travailler* ensemble pour sécuriser d'importants rassemblements. (*La Dépêche du Midi*, 01/11/2018, *Europresse*).

On pourrait objecter que « *avoir l'habitude* » se fait suivre également d'une forme conjuguée en « *que p* », contrevenant ainsi au principe général de discrimination des périphrases verbales :

- (29) Depuis que je suis en France, j'*ai l'habitude que* mes équipes débutent mal leur saison. (*Ouest-France*, 27/10/2018, *Europresse*).

Mais dans ce cas, si la phrase dénote bien une situation habituelle, il ne peut s'agir d'habitualité au sens strict, définie comme exprimant une caractéristique comportementale du référent du sujet de la prédication, comme dans :

- (30) Bipolaire, cette maman de deux filles, *a l'habitude de déjeuner* chez ses parents le dimanche. (*La Provence*, 01/11/2018, *Europresse*).

On considèrera donc que seule « *avoir l'habitude de Vinf* » constitue une périphrase aspectuelle exprimant l'habitualité.

Les expressions « *ne pas cesser de Vinf* » et « *ne faire que de Vinf* », dans l'un de leurs emplois, constituent également des périphrases itératives, mais s'il s'agit là encore d'itération fréquentative, elles n'expriment pas pour autant l'habitualité, au sens où elles ne marquent pas nécessairement une caractéristique stable d'un référent désigné par le sujet de la prédication. C'est pourquoi, à la différence des périphrases précitées, elles se combinent sans difficulté avec un verbe impersonnel :

- (31) Pendant toute la soirée, il n'a pas cessé de / n'a fait que de pleuvoir (*a eu l'habitude/coutume de pleuvoir).

Les autres formes périphrastiques à valeur aspectuo-temporelle servent fondamentalement à sélectionner une phase du procès.

3.3.2. Les périphrases opérant la sélection d'une phase de procès.

On admet qu'un procès (état ou événement) est virtuellement décomposable en *phases*¹³, selon une structure générale (cf. la notice sur l'*aspect verbal*) qui distingue : 1) une phase *pré-processuelle*, 2) une phase *post-processuelle*, 3) une phase *processuelle* qui se divise elle-même en 3a) une phase *initiale*, 3b) une phase *médiane*, et 3c) une phase *finale*.

Ces différentes phases peuvent être sélectionnées au moyen de cinq classes de (semi-)auxiliaires : a) les auxiliaires de conjugaison, b) les auxiliaires de visées aspectuelle, c)

¹³ Les phases sont des parties de procès définies par leurs positions relatives au sein du procès. Techniquement, il s'agit d'une notion métréotopologique.

les coverbes de phase, d) les coverbes de modalité d'action, e) les coverbes de mouvement. Nous consacrerons une sous-section à chacune de ces classes.

3.3.3. Les auxiliaires de conjugaison.

Les *auxiliaires de conjugaison* permettent de construire une forme composée correspondant à une forme simple, sur la base de principes morphologiques réguliers : la flexion de la forme simple est transférée à l'auxiliaire, qui se fait suivre du verbe au participe passé. Soit le tableau des formes verbales simples et composées (nous retenons, par commodité, les appellations traditionnelles) :

formes simples	formes composées
présent	passé composé : aux au présent + V au PPé
imparfait	plus-que-parfait : aux à l'imparfait + V au PPé
passé simple	passé antérieur : aux au passé simple + V au PPé
futur	futur antérieur : aux au futur + V au PPé
conditionnel présent	conditionnel passé : aux au cond. présent + V au PPé
subjonctif présent	subjonctif passé : aux au subj. présent + V au PPé
impératif	impératif passé : aux à l'impératif + V au PPé

Tableau 1 : formes verbales simples et composées

Ces auxiliaires sont donc intégrés au système des conjugaisons du français.

Au plan sémantique, il y a lieu de se demander s'ils expriment le temps et/ou l'aspect (les grammaires divergent à cet égard). Le cas est particulièrement net au passé composé. Tantôt il paraît marquer un présent accompli (32a), tantôt il semble exprimer un passé à visée globale (32b) :

- (32) (a) Il a terminé son travail depuis deux jours
 (b) Il a terminé son travail avant-hier.

Remarquons que les deux interprétations peuvent difficilement se combiner, même si, au plan référentiel, la situation est parfaitement envisageable :

- (32) (c) ?? Il a terminé son travail depuis deux jours, avant-hier.

Pourtant, en l'absence de déterminations contextuelles, il ne paraît pas possible de choisir l'une ou l'autre des deux interprétations, sans que cela conduise, généralement, à une véritable ambiguïté :

- (32) (d) Il a terminé son travail.

Une solution relativement simple (cf. Gosselin 2019) consiste à admettre que, dans ces formes composées, le verbe au participe passé exprime le procès (la phase processuelle) tandis que l'auxiliaire (*être* ou *avoir*) sélectionne systématiquement la phase post-processuelle (voir la figure 4).

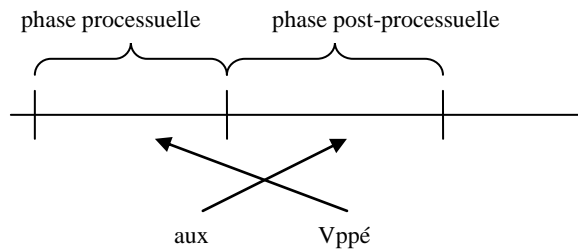


Figure 4 : structure des temps composés

Les indications de temps et d'aspect portées par l'auxiliaire affectent donc la phase post-processuelle. Par exemple, au passé composé, la phase post-processuelle sera présentée comme simultanée au moment de l'énonciation, sous une visée inaccomplie (valeur du présent de l'auxiliaire), tandis que la phase processuelle, exprimée par le verbe au participe passé est, par définition, antérieure, et présentée sous une visée globale (valeur du participe passé). Ce sont alors les indications co(n)textuelles qui peuvent accorder une saillance prépondérante à la phase post-processuelle (32a) ou à la phase processuelle (32b). En (32d), hors contexte, aucune des deux phases n'est prépondérante. L'anomalie de (32c) provient de ce que les deux phases ne peuvent, évidemment, être toutes les deux prépondérantes. Sur la base d'une structure aspectuo-temporelle unique, les éléments co(n)textuels produisent donc des effets de sens que la tradition qualifie de valeur « aspectuelle » (32a) ou « temporelle » (32b) des temps composés (bien qu'en réalité les deux valeurs aient chacune une composante temporelle et une composante aspectuelle).

3.3.4. Les auxiliaires de visée aspectuelle.

Les auxiliaires de visée aspectuelle (*aller*, *venir de*, *être en train de*, *être sur le point de...*) servent uniquement à sélectionner une phase du procès sur laquelle ils font porter la visée aspectuelle marquée par leur conjugaison. Ainsi, dans

(33) Il était sur le point de sortir

la périphrase « *être sur le point de Vinf* » sélectionne la phase pré-processuelle, et fait porter la valeur aspectuo-temporelle de l'imparfait (de passé inaccompli) sur cette phase pré-processuelle. On obtient donc une configuration comparable à celle des temps composés, à ceci près que la phase sélectionnée diffère selon l'auxiliaire de visée aspectuelle choisi (cf. figures 5 et 6).

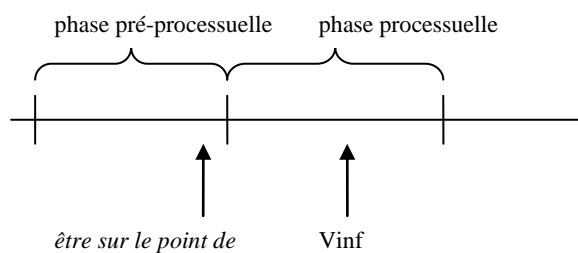


Figure 5 : structure associée à « être sur le point de Vinf »

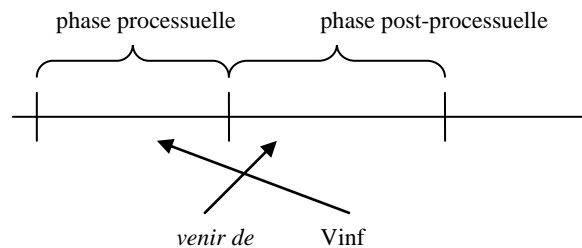


Figure 6 : structure associée à « venir de Vinf »

L'ambiguïté virtuelle observée à propos des formes composées (généralement exprimée en termes de valeur temporelle et de valeur aspectuelle) se retrouve avec les auxiliaires de visée aspectuelle, mais uniquement avec « aller Vinf » et, dans une moindre mesure avec « venir de Vinf ». En effet, selon les contextes, c'est la phase sélectionnée par l'auxiliaire qui reçoit une saillance prépondérante (on parle alors de valeur « aspectuelle »), ou bien c'est la phase processuelle désignée par l'infinitif (valeur dite « temporelle »). Avec les auxiliaires de visée aspectuelle autres que *aller* et *venir de*, c'est systématiquement la phase sélectionnée par l'auxiliaire qui est prépondérante. Exemples :

- (34) (a) Quand il *va pleuvoir*, il fera froid [valeur temporelle de « futur proche »]
 (b) Quand il *va pleuvoir*, il fait froid [valeur aspectuelle de « présent prospectif », avec effet itératif induit par la combinaison du présent et de la conjonction *quand*].

Dans (34a), c'est la phase processuelle qui est prépondérante ; c'est elle qui sert de point de repère pour localiser le procès de la principale. La valeur de la forme périphrastique est alors proche de celle du futur simple. A l'inverse, en (34b), c'est la phase pré-processuelle qui sert à repérer le procès de la principale, et la valeur de la forme périphrastique se dissocie nettement de celle du futur simple. De même, *aller* prend une valeur dite « temporelle » en (35a) et (36a), et « aspectuelle » en (35b) et (36b) :

- (35) (a) Dans cinq minutes, on *va bien rigoler* (exemple attesté cité par Sundell 1991 et commenté par C. Vet 1993 : 79)
 (b) Je vois que Pierre *va se fâcher* (Vet 1993 : 74)
- (36) (a) Charles lui parla doucement, lui disant qu'il *allait partir* dès que le louveteau serait sur pattes [...]. (P. Vallin, *Le Huron blanc*)
 (b) Enfin, malgré les efforts de la police, la maison *allait être envahie*, lorsqu'un homme s'élança à travers la foule [...]. (J. Verne, *Un drame en Livonie*).

Cette double possibilité ne se retrouve pas avec *être sur le point de*, qui accorde systématiquement à la phase pré-processuelle un statut prépondérant :

- (37) Quand Luc est sur le point de partir, il *sera / est anxieux.

En revanche *venir de* prend une valeur « temporelle » (de « passé récent ») en (32a) et « aspectuelle » (d'accompli) en (32b) :

(38) (a) Nous *venons récemment de perdre* encore une sœur charmante. (Lamartine cité par Gougenheim 1929 : 127) [l’adverbe *récemment* marque la valeur temporelle de passé récent]

(b) Chatterton *venait d’expirer* depuis peu de jours lorsque parurent à la fois un poème burlesque et un pamphlet sur sa mort. (Vigny cité par Gougenheim 1929 : 127) [le circonstanciel [*depuis* + durée] indique ici la visée aspectuelle d’accompli].

Or, même quand ils prennent une valeur strictement aspectuelle, les auxiliaires de visée aspectuelle doivent cependant être distingués des coverbes de phase (*s’apprêter à, commencer à, continuer de, achever de ...*), qui eux-aussi servent uniquement à sélectionner une phase de procès. On a, en effet, pu montrer que ces deux classes de (semi-)auxiliaires présentaient des caractéristiques distributionnelles bien distinctes (Gosselin 2010b) :

a) Les auxiliaires de visée aspectuelle peuvent porter sur les coverbes de phase, alors que la réciproque est fautive (cf. François 2003, chapitre 5, Laca 2004, 2005).

– auxiliaires de visée aspectuelle portant sur des coverbes de phase :

(39) (a) *venir de* *cesser de* Vinf
aller *commencer à*
être sur le point de *finir de*
être en train de *s’apprêter à*

(b) A signaler, vers 16 heures, alors que la pluie *venait de cesser de tomber*, monsieur le Maire et madame ont entamé, à leur tour, le circuit de la randonnée. (*Le Progrès*, 28/05/2008, *Europresse*)

(c) Débarqué à Montréal au milieu des années 90 pour suivre un cours en aérospatiale, il *était sur le point de commencer à travailler* chez Bombardier quand Yvon Michel, alors grand manitou d’InterBox, l’a invité à se joindre au groupe, en 1998. (*Le Quotidien*, 26/10/2007, *Europresse*)

(39d) Au palais de justice, un magistrat assure tout simplement que le juge en question, attendu par les avocats, « *était en train de finir de déjeuner* avec les gendarmes ». (*Centre Presse*, 17/12/2010, *Europresse*).

– coverbes de phase ne pouvant porter sur des auxiliaires de visée aspectuelle :

(40) **commencer à* *être sur le point de* Vinf
**finir de* *être en train de*
**cesser de* *venir de*
**s’apprêter à*

Remarquons que lorsqu’un coverbe de phase porte sur « *aller/venir de Vinf* », ces derniers ne peuvent être interprétés que comme coverbes de mouvement (et non comme auxiliaires de visée aspectuelle) :

(41) Au moment où Doremus *se disposait à aller remettre* sa missive au courrier [...], Geroul entra dans la pièce. (M. Paillet, *Les noyées du grau de Narbonne*).

b) Seuls les coverbes de phase sont récursifs (cf. Laca 2005) dans la mesure où, pour tout coverbe de phase, il existe au moins une sous-classe de coverbes de phase susceptibles de le prendre dans leur portée, alors qu'un auxiliaire de visée aspectuelle ne peut jamais être dans la portée d'un autre.

– coverbes de phase portant sur des coverbes de phase :

(42) (a) *cesser de s'apprêter à Vinf*
commencer à
continuer de

(b) *s'apprêter à cesser de Vinf*
commencer à
continuer de
finir de

(c) D'après le site Univers Freebox, l'opérateur a annoncé lundi soir qu'il *s'apprêtait à cesser de diffuser* les chaînes du groupe TF1 sur sa box. (*Midi Libre.com*, 06/03/2018, *Europresse*)

(d) Les pêcheurs *ont commencé à s'apprêter à aller* au large, tout risque cyclonique étant écarté, selon les experts de météo France Mayotte. (*AFP Infos Françaises*, 25/12/2006, *Europresse*)

(e) Spollen *se disposait à continuer à parler* dans ce sens lorsqu'il fut interrompu par un M. Fitz-Patrick, qui s'adressa aux spectateurs et leur dit que les citoyens devaient donner le bon exemple [...]. (*Journal des débats politiques et littéraires*, 22/08/1857, *Gallica*).

– auxiliaires de visée aspectuelle ne pouvant porter sur des auxiliaires de visée aspectuelle :

(43) (a) *être en train de *être sur le point de V inf*
aller
? venir de

(b) *être sur le point de ?venir de Vinf*
**être en train de*
aller

Remarquons, là encore, que *aller* peut apparaître dans la portée d'un auxiliaire de visée aspectuelle s'il est interprété comme coverbe de mouvement :

(44) Julien, vaincu, *fut sur le point d'aller* reprendre l'échelle et de remonter chez elle. (Stendhal, *Le Rouge et le noir*).

Par ailleurs, il peut lui-même porter sur un auxiliaire de visée aspectuelle à conditions qu'il soit pris dans sa valeur « temporelle » (et non « aspectuelle ») :

(45) (a) Sans ces travaux de rénovation pour un montant de près de 7 millions d'euros, l'intégralité de la ligne Oiry-Esternay *allait être sur le point de fermer* dans un avenir proche. (*L'Union*, 22/01/2018, *Europresse*) [le circonstanciel *dans un avenir proche* induit la prépondérance de la phase processuelle, et donc la valeur dite « temporelle » de *aller*]

(b) Samedi matin, à 4 h 30, quand il prend son service à la brigade « J 3 », il ne se doute pas que deux heures plus tard, il *va être en train de nager* en uniforme dans les eaux fraîches du canal de la Marne-au-Rhin, à Varangéville. (*L'Est Républicain*, 21/07/2014, *Europresse*) [le circonstanciel *deux heures plus tard* joue un rôle comparable].

c) Seuls les coverbes de phase, par opposition aux auxiliaires de visée aspectuelle, peuvent figurer naturellement en fin d'énoncé, à la suite soit d'une pronominalisation, soit d'une ellipse de l'infinitif. Selon Kronning (2003 : 237), c'est le signe de leur caractère rhématique (focalisable) :

(46) Il commence
continue
finit
cesse
s'y met.

(47) ?*Il (en) est sur le point¹⁴
(en) est en train
(en) est en passe
se / s'y prend
#Il y va
en vient.

Il ne paraît, en effet, pas envisageable d'énoncer « *il y va / il en vient* » sans que cela implique une forme de déplacement (et donc un fonctionnement de coverbe de mouvement), comme le montre l'impossibilité d'énoncer :

(48) Il va pleuvoir →*il y va
Il vient de pleuvoir →*il en vient.

d) Seuls les coverbes de phase supportent des groupes prépositionnels compléments « de manière » (Damourette et Pichon 1911-1940, V, §1605, Kronning 2003 : 241-242) :

– coverbes avec complément de manière :

(49) (a) Il commence avec précaution à Vinf
continue
s'apprête

(b) C'est encore pour faire réussir la perestroïka (restructuration) que Washington a *commencé avec précaution à aider* la Pologne et la Hongrie à transformer leurs systèmes communistes en sociétés pluralistes à économie de marché, a déclaré M. Baker. (*La Presse*, 21/09/1989, *Europresse*)

¹⁴ Il est cependant possible de rencontrer ce type de tournure, mais moyennant un contexte contrastif et une intonation marquée (il ne s'agit plus alors de *focalisation simple* mais de *focalisation spécialisée* au sens de Nølke 2001 : 137 ; cela ne remet donc pas en cause le caractère non rhématique des auxiliaires de visée aspectuelle): « *Hé quoi ! Elles sont parties depuis longtemps ! Parties ou sur le point !* » (Kleist, *Le Prince de Hombourg*, I, 4, trad. R. Orthmann et E. Recoing).

(c) Pline *s'apprête, avec précaution*, à déroger à cet usage. (A. Vial-Logeay, « Le latin, langue à vocation universelle selon Pline l'Ancien ? », in L. Villard (dir.), *Langues dominantes, langues dominées*, PURH, 2008 : 134).

– auxiliaires de visée aspectuelle incompatibles avec des compléments de manière :

- (50) *II est en train avec précaution de Vinf
 est sur le point
 #II vient avec précaution (de) Vinf
 va

Ces derniers exemples pourraient devenir acceptables si *aller* et *venir* étaient pris comme coverbes de mouvement, ou éventuellement si le complément de manière portait sur le Vinf.

L'ensemble de ces différences distributionnelles s'explique si l'on fait l'hypothèse que les auxiliaires de visée aspectuelle se contentent de sélectionner une phase du procès exprimé par le prédicat verbal, tandis que les coverbes de phase construisent un procès particulier (ou sous-procès), distinct du procès marqué par le prédicat verbal, mais qui entre en correspondance avec une phase de ce dernier (cf. Gosselin 2010b). La visée aspectuelle marquée par la flexion verbale qui affecte le semi-auxiliaire porte directement sur une phase du procès principal dans le cas où le semi-auxiliaire est un auxiliaire de visée aspectuelle, alors qu'elle porte sur un sous-procès quand le semi-auxiliaire est un coverbe de phase. Par exemple, dans la figure 5 (ci-dessus), *être sur le point* de sélectionne la phase pré-processuelle du procès principal, et fait porter la visée aspectuelle inaccomplie sur cette phase. En revanche, dans la périphrase « *s'apprêter à Vinf* », le coverbe de phase *s'apprêter à* construit un sous-procès qui entre en correspondance avec la phase pré-processuelle du procès principal (sans nécessairement recouvrir l'intégralité de cette phase¹⁵), comme le montre la figure 7.

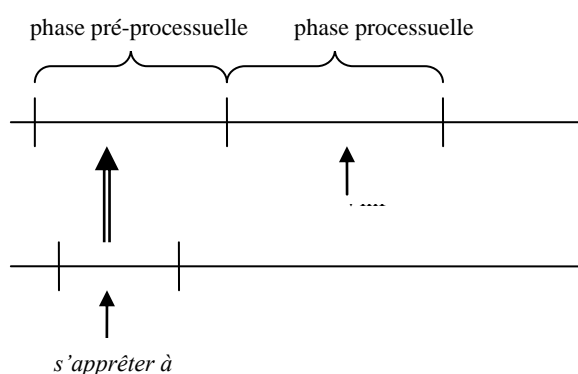


Figure 7 : structure associée à « *s'apprêter à Vinf* »

On comprend ainsi pourquoi :

¹⁵ Il n'y a pas forcément coïncidence entre la borne finale du sous-procès et celle de la phase pré-processuelle du procès principal. Après *s'être apprêté*, le sujet peut *être prêt*, avant que le procès principal ne commence.

a) un auxiliaire de visée aspectuelle peut porter sur un coverbe : il sert à sélectionner une phase du sous-procès (ex. 39a-d) ; alors que l'inverse est impossible, parce qu'inconcevable : un sous-procès ne peut entrer en correspondance avec une visée aspectuelle (40) ;

b) les coverbes de phase sont récursifs : il est toujours possible d'extraire une phase d'un sous-procès (42a-d) ; alors qu'une visée aspectuelle ne saurait porter sur une visée aspectuelle (43) ;

c) seuls les coverbes de phase peuvent être focalisés parce que la focalisation simple ne peut porter que sur des éléments à valeur référentielle (Gosselin 2010b) et que les sous-procès, à la différence des visées aspectuelles, ont une valeur référentielle (46, 47) ;

d) seuls les coverbes de phase supportent des compléments de manière, car les sous-procès, contrairement aux visées aspectuelles, sont susceptibles d'avoir un mode de déroulement particulier (49a-c, 50).

Cet ensemble de caractéristiques distributionnelles nous conduit à retenir les auxiliaires de visée aspectuelle suivants, qui sont classés en fonction des phases qu'ils sélectionnent et des visées aspectuelles qu'ils expriment :

phase	visée aspectuelle	auxiliaires de visée aspectuelle
pré-processuelle	prospective	<i>aller</i> <i>être sur le point de</i> <i>être en passe / voie de</i>
phase processuelle	inaccomplie (imperfective, sécante)	<i>être en train de</i> <i>(en) être à</i> ¹⁶
initiale	inchoative	<i>se (re)prendre à</i> ¹⁷ <i>venir à</i> ¹⁸
résultante	accomplie	<i>venir de</i>

Tableau 2 : auxiliaires de visée aspectuelle

3.3.5. Les coverbes de phase.

Comme on vient de le voir, les coverbes de phase servent à construire un sous-procès qui entre en correspondance avec une phase du procès principal, ou avec une phase d'un autre

¹⁶ Exemple : *J'étais un des matins de l'automne dernier à me promener au jardin des Plantes [...].* (Barbey d'Aurevilly, *Les Diaboliques*).

¹⁷ Exemple : *Quand ils arrivèrent au coin de l'avenue de Saint-Ouen, il se prit à pleuvoir.* (G. Leroux, *Le roi Mystère*).

¹⁸ Ce n'est là qu'un des effets de sens de « *venir à Vinf* », cf. Bres & Labeau (2017) qui citent : *Quelques gouttes de pluie vinrent à tomber.* (Flaubert, *Madame Bovary*).

sous-procès dans le cas où le coverbe de phase porte lui-même sur un autre coverbe de phase (ex. *commencer à se préparer à Vinf*). Soit la liste de ces coverbes, classés en fonction des phases qu'ils expriment (on essaie de ne retenir ici que ceux qui sont purement aspectuels, au sens où ils servent principalement à exprimer une phase du procès sans en préciser le mode de déroulement, par opposition aux *coverbes de modalité d'action* et aux *coverbes de mouvement* qui seront présentés dans les sous-sections suivantes).

phase	coverbe de phase
préparatoire	<i>être prêt à, être (tout)près de, être à deux doigts de s'apprêter à, se préparer à, se disposer à</i>
initiale	<i>commencer à, se mettre à</i>
médiane	<i>continuer à / de, ne pas cesser de [en emploi singulatif¹⁹]</i>
finale	<i>cesser de, achever de, (s')arrêter de, finir de</i>

Tableau 3 : coverbes de phase

Pour identifier la phase sélectionnée par le coverbe, on prend appui sur le principe général suivant : le déroulement d'une phase présuppose toujours celui des phases précédentes, mais n'implique pas le déroulement des phases ultérieures (même si des considérations d'ordre pragmatique peuvent parfois conduire à des inférences plausibles). Cela veut dire que si l'on affirme qu'un procès est dans sa phase médiane, par exemple, on présuppose nécessairement qu'il a d'abord été dans sa phase pré-processuelle, puis dans sa phase initiale, mais cela n'implique pas qu'il parvienne à ses phases finale et résultante. Ainsi, de (51a), on peut déduire (51b,c), mais non (51d,e) :

- (51) (a) Le duc *continua de traverser* les appartements. (W. Scott, *Les aventures de Nigel*, trad. Montémont, 1838)
- (b) Le duc avait été sur le point de traverser les appartements
- (c) Le duc avait commencé à traverser les appartements
- (d) Le duc acheva de traverser les appartements
- (e) Le duc a traversé les appartements (depuis longtemps).

3.3.6. Les coverbes de modalité d'action.

Les coverbes de modalité d'action ont un fonctionnement similaire aux coverbes de phase (ils déclenchent la construction d'un sous-procès correspondant à une phase du procès principal), mais ils y ajoutent l'expression de caractéristiques concernant le déroulement de ce sous-procès. Ces caractéristiques portent principalement sur sa vitesse d'exécution – qui peut être lente : *tarder à*, ou rapide : *se hâter de* – ainsi que sur le contrôle et la difficulté de son exécution par l'agent, qui peuvent être plus (*s'atteler à, s'acharner à, réussir à*) ou moins importants (*se laisser aller à*). François (2003) les répartit

¹⁹ Exemple : Il pouvait être onze heures du soir. Le temps *n'avait pas cessé d'être* affreux. (J. Verne, *Nord contre Sud*).

respectivement en « modalités temporelles d'action » et en « modalités participatives d'action ». Soit un classement des coverbes de modalité d'action en fonction des phases du procès principal qu'ils expriment :

phase	coverbes de modalité temporelle d'action	coverbes de modalité participative d'action
pré-processuelle	<i>tarder à traîner à</i>	<i>se proposer de hésiter à</i>
processuelle	<i>se dépêcher de se hâter de faire vinaigre à²⁰ mettre du temps à prendre le temps de être long à ne pas traîner à s'empresser de avoir le temps de avoir vite / tôt fait de ne pas laisser passer l'occasion de</i>	<i>se charger de réussir à parvenir à oser se hasarder à</i>
initiale		<i>s'atteler à se laisser aller à</i>
médiane	<i>ne pas en finir de</i>	<i>s'acharner à s'efforcer de s'affairer à s'évertuer à s'opiniâtrer à persister à persévérer à s'entêter à s'épuiser à s'évertuer à s'affairer à être occupé à s'occuper à/de être absorbé à s'obstiner à</i>

Tableau 4 : coverbes de modalité d'action

²⁰ Exemple : La volaille *fit vinaigre à désarter* le tas de fumier [...]. (A. Le Breton, *Le rouge est mis*).

Pour distinguer les coverbes qui sélectionnent la phase processuelle de ceux qui ne retiennent que la phase médiane, nous utilisons le principe général ci-dessus, mais en veillant à conjuguer le coverbe à un temps marquant une visée aspectuelle globale (aoristique), c'est-à-dire une visée qui englobe la totalité du sous-procès construit par le coverbe. On oppose ainsi les exemples suivants :

- (52) (a) Il *s'empressa / eu vite fait de / osa rédiger* un mot d'excuses [=⇒ il rédigea un mot d'excuses : phase processuelle]
 (b) Il *s'acharna / s'obstina à rédiger* un mot d'excuses [≠⇒ il rédigea un mot d'excuses : phase médiane ; on peut enchaîner sur « mais il n'y parvint pas »]

La périphrase « *ne pas en finir de* Vinf » sélectionne la phase médiane d'un procès non ponctuel (53a,b), mais avec un procès ponctuel, qui n'a pas de phase médiane accessible, elle se reporte sur la phase pré-processuelle (54a,b) :

- (53) (a) Il se leva. Il *n'en finissait pas de déployer* son corps d'écorce et de corde. (D. Pennac, *Monsieur Malaussène*)
 (b) Bien sûr, je savais que je n'étais rien ; rien qu'un garnement qui *n'en finissait pas de grandir*. (A. Jardin, *Bille en tête*)
- (54) (a) Il en avait brusquement assez de Fléchelle et de cette fille qui *n'en finissait pas de se tuer* [≈ qui ne se décidait pas à se tuer]. (Boileau-Narcejac, *La mort a dit : peut-être*)
 (b) Elle *n'en finissait pas de trouver* une carte pour lui laisser son adresse ; enfin elle partit. (F. Mauriac, *Le Mystère Frontenac*).

Le cas de *chercher à, essayer de, tenter de* est un peu délicat, car ils peuvent renvoyer aussi bien aux phases pré-processuelle, initiale, médiane, voire finale, mais ils indiquent systématiquement que la borne finale n'a pas (encore) été atteinte :

- (55) Il a cherché à /essayé /tenté de lire Proust intégralement [≠⇒ il a lu Proust intégralement ; on peut enchaîner sur « mais il n'y est pas parvenu »].

Leur valeur phasale se définit donc négativement : ils sélectionnent n'importe quelle phase du procès pourvu qu'elle soit antérieure à sa borne finale.

Quant aux coverbes *omettre de, oublier de, négliger de, se dispenser de*, qui impliquent la non réalisation du procès, on admettra qu'il s'agit bien de coverbes de modalité participative d'action – puisqu'ils indiquent le degré d'intentionnalité de l'agent – mais non de coverbes de phase dans la mesure où ils n'impliquent la réalisation d'aucune des phases du procès, pas même la phase pré-processuelle²¹. De sorte que les coverbes de modalité d'action dans leur ensemble, ne constituent pas une sous-classe des coverbes à valeur aspectuelle, mais qu'il s'agit de deux ensembles de coverbes en intersection. Cette remarque ne nous conduit toutefois pas à remettre en question la tripartition présentée au § 3.2 entre coverbes non prédicatifs aspectuo-temporels, de diathèse et modaux, car les coverbes de modalité d'action qui ne sont pas subsumés par les coverbes aspectuo-

²¹ En revanche, comme me le fait remarquer D. Apothéloz, *se retenir de* paraît bien sélectionner la phase pré-processuelle : « *il s'est retenu de dire ce qu'il pensait* ».

temporels, le sont par les coverbes modaux, dans la mesure où ils indiquent tous l'invalidation du prédicat.

3.3.7. Les coverbes de mouvement.

Il a été proposé d'intégrer également les coverbes de mouvement parmi les périphrases aspectuelles. Ainsi Lamiroy (1983) et Vet (1987) admettent-ils que dans les constructions du type [V de mouvement + (prep) Vinf] (ex. « *courir acheter du pain* », « *descendre faire les courses* », « *s'asseoir à manger* »²²), le Vinf n'est ni un complément circonstanciel de but, ni un complément essentiel de destination-but, mais forme avec le verbe de mouvement un « prédicat complexe » (Vet 1987), de sorte que le coverbe de mouvement peut être considéré comme un semi-auxiliaire (Leeman-Bouix 1994 : 124).

Le Vinf n'est pas un circonstanciel (contrairement à ce que prétendaient les grammaires classiques qui supposaient une ellipse de la préposition *pour*), car il ne tolère ni le déplacement, ni la négation, ni le clivage, comme le montrent les contrastes :

- (56) (a) Je cours pour attraper mon train
(b) Je cours attraper mon train
- (57) (a) Pour attraper mon train, je cours
(b) *Attraper mon train, je cours
- (58) (a) Je cours pour ne pas manquer mon train
(b) ?*Je cours ne pas manquer mon train
- (59) (a) C'est pour attraper mon train que je cours
(b) *C'est attraper mon train que je cours.

Quant à la question de savoir s'il s'agit de compléments essentiels de localisation-but (destination), elle est plus controversée. Certes, Gross (1975 : 165) avance en faveur de l'analyse selon laquelle l'infinitif jouerait un rôle de locatif les deux arguments suivants : a) il répond à la question *où?* b) il est pronominalisable par *y* « *Où va-t-il? Il va acheter du pain. Il y va* ». Mais Lamiroy (1983: 66 sq.) répond que ces propriétés sont loin d'être généralisables : « *??Où sort-il? Il sort acheter du pain. ?*Il y sort* ». Cependant l'argument le plus décisif pour exclure cette analyse de l'infinitif comme complément essentiel de destination-but paraît être de nature sémantique. Damourette et Pichon (1911-1933, III, § 1055) opposaient déjà les tours « *Louis veut mourir* », dans lequel *mourir* est un véritable complément de *vouloir*, à « *Louis vient déjeuner* », en des termes très proches de ceux que l'on utiliserait aujourd'hui :

Il y a lieu, en effet, de séparer le groupe *Louis veut mourir* du groupe *Louis vient déjeuner*. [...] Quand on dit *Louis veut mourir*, *mourir* est certes prédicatif, mais ce caractère verbal est enfermé en entier dans la valence du complément ; c'est, si nous osons ainsi parler, une prédicativité enclose [...]. De là le parallélisme absolu avec *Louis veut que tu meures* (ou même *Louis veut que lui-même meure*) [...] Au contraire, dans

²² Ce dernier type d'expression impliquant un mouvement du corps n'est pas également accepté dans toutes les régions de France et de Belgique.

Louis vient déjeuner, déjeuner est non seulement prédicatif, mais encore sa valeur prédicative verbale vient se fondre, se télescoper en quelque sorte dans celle de *vient*, dont elle n'est que la prolongation [...]: l'action de *déjeuner* est en quelque sorte déjà entamée par les pas que fait Louis vers la maison où il doit manger.

Autrement dit, dans ces tours, le verbe à l'infinitif et le coverbe de mouvement constituent un prédicat complexe, tel que le coverbe exprime le mode de déroulement de la phase pré-processuelle du procès exprimé par le verbe à l'infinitif (ex.: *courir faire les courses, venir manger, s'asseoir à manger*) ou celui de sa phase post-processuelle (ex.: *rentrer de faire les courses, revenir de faire les courses*). Dans ces périphrases, le rôle des prépositions est décisif : *à* exprime une « image d'en-deçà », une « visée prospective », tandis que *de* indique une « image d'au-delà », une « visée rétrospective » (Guillaume repris par Cadiot 1997, p. 66, Curat 1991, p. 101).

Soit un tableau regroupant différents coverbes de mouvement en fonction des phases qu'ils expriment :

phase	coverbes de mouvement
pré-processuelle	<i>partir</i> <i>rentrer</i> <i>s'installer à</i> <i>aller</i> <i>aller pour</i> <i>courir</i> <i>accourir</i> <i>s'arrêter à</i> <i>rester (à)</i> <i>monter</i> <i>descendre</i> <i>plonger</i> <i>filer</i> <i>s'amener (à)</i> <i>foncer</i> <i>se précipiter à</i>
médiane	<i>se tenir (là) à</i> <i>être là à</i> <i>rester(SN temporel)(Adj) à</i> ²³
post-processuelle	<i>(re)venir de</i> <i>rentrer de</i> <i>(re)descendre de</i> <i>remonter de</i> <i>sortir de</i>

Tableau 5 : coverbes de mouvement

²³ Exemples : *Maigret resta au moins cinq minutes immobile, à fumer, au bord du trottoir.* (Simenon, *La Guinguette à deux sous*) ; *Nous sommes restés un instant immobiles,* Memphis Charles et moi, *à les écouter descendre l'escalier [...].* (Manchette, *Morgue pleine*).

On notera que des coverbes comme *s'arrêter à*, *rester à*, *se tenir là à*, *être là à* expriment non pas le mouvement, mais le maintien par l'agent d'une localisation.

Si nous avons classé des verbes comme *aller*, *courir*, *foncer*, *accourir*, etc. comme coverbes de phase pré-processuelle, c'est, en nous fondant toujours sur le même principe, parce que lorsqu'ils sont conjugués à un temps exprimant une visée inaccomplie, ils n'impliquent pas que le procès lui-même (exprimé par Vinf) ait débuté, comme le montre cet enchaînement :

- (60) *J'allais me désaltérer à la fontaine de St Peter quand on me tapa sur l'épaule.* (K. Sedley, *Le Trésor de Tintern*, trad. C. Derblum).

3.4. *Éléments hybrides.*

La tripartition des coverbes non prédicatifs en a) opérateurs aspectuo-temporels, b) opérateurs de diathèse, et c) opérateurs modaux n'empêche pas qu'il y ait des marqueurs *hybrides*, i.e. des coverbes qui expriment simultanément plusieurs valeurs d'opérateurs. On a déjà vu ce phénomène se produire au sein des opérateurs aspectuo-temporels, avec les coverbes qui sélectionnent une phase d'une série itérative fréquentative (voir *supra* § 3.3.1). On peut mettre en évidence leur double valeur (de coverbe de phase et de coverbe d'habitualité) au moyen de gloses utilisant deux coverbes distincts pour exprimer de façon analytique le contenu d'un seul (le marqueur hybride). Ainsi « *prendre l'habitude de Vinf* », « *s'habituer à Vinf* », « *s'accoutumer à Vinf* » se laissent gloser par « *se mettre à avoir l'habitude de Vinf* » ; de même « *perdre l'habitude de Vinf* » et « *se déshabituer de Vinf* » sont équivalents de « *cesser d'avoir l'habitude de Vinf* ». Exemples :

- (61) (a) Les systèmes informatiques ont été harmonisés, des expérimentations de travail en commun ont été menées, si bien que les personnels *se sont accoutumés à collaborer* [≈ se sont mis à avoir l'habitude de collaborer]. (*Le Monde*, 16/10/2007, *Europresse*)
(b) La circulation des voitures peut parfois constituer un frein pour ceux qui *ont perdu l'habitude de pédaler* [≈ ont cessé d'avoir l'habitude de pédaler]. (*Le Télégramme*, 26/02/2019, *Europresse*).

Ce phénomène d'hybridation se produit également dans les cas suivants :

a) diathèse factitive + diathèse passive : « *se laisser Vinf* », « *se faire Vinf* », « *se voir Vinf / Vppé* » (Bat-Zeev Shyldkrot 2005).

b) diathèse causative + valeur de coverbe de mouvement (avec sélection d'une phase) : « *retenir SN à Vinf* » (≈ *faire rester à*), « *laisser SN quelque part à Vinf* », « *envoyer SN Vinf* » (≈ *faire aller*), « *expédier SN Vinf* » (≈ *faire aller*), « *emmener SN Vinf* » (≈ *faire aller avec soi*).

- (62) (a) L'empereur *l'a retenu à dîner* [≈ l'a fait rester à dîner] ainsi que sa femme, et s'est montré fort aimable pour eux. (Las Cases, *Le Mémorial de Sainte-Hélène*, *Frantext*)

(b) Mais, je vous voir venir. Vous *allez m'expédier* dans des coins impossibles, *écrabouiller* des types que je n'ai jamais vus [...] [\approx me faire aller écrabouiller des types]. (A. Hélène, *Les salauds ont la vie dure*).

c) phase + modalité :

– sélection de la phase pré-processuelle + invalidation de la prédication : « *faillir Vinf* », « *manquer (de) Vinf* ».

(63) Au lieu de se sentir, plus les jours s'écoulaient, délivré de la crainte d'*avoir manqué d'être pris* dans un piège [\approx d'avoir été sur le point d'être pris], il ne faisait qu'imaginer, partout, de nouveaux pièges préparés à son intention. (F. Carco, *L'Homme traqué*)

– sélection de la phase pré-processuelle + évaluation appréciative négative : « *menacer de Vinf* ».

(64) Les munitions menaçaient de manquer. (J. Verne, Nord contre Sud)

– sélection de la phase pré-processuelle + modalité volitive : « *être tenté de Vinf* »

(65) *J'étais tenté de suivre* le quai jusqu'au square de l'Alboni. (Modiano, *Accident nocturne*)

d) diathèse factitive + phase + habituel : « *habituer/ accoutumer SN à Vinf* » (\approx *faire prendre l'habitude de*), « *désaccoutumer SN de Vinf* » (\approx *faire perdre l'habitude*).

(66) (a) Dès lors le chat joua un grand rôle dans le ménage : on *l'habituait à jouer* tranquillement et à ne pas quitter la chambre. [\approx lui fit prendre l'habitude de jouer tranquillement] (Champfleury, *Les Aventures de Mademoiselle Mariette*, Frantext)

(b) L'un des plus tristes phénomènes que nous ayons vécus depuis une cinquantaine d'années est la manière inexorable avec laquelle la télévision *a désaccoutumé l'humanité de lire*. [\approx fait perdre l'habitude de lire] (*Le Monde* 19/12/2009).

e) diathèse causative + sélection d'une phase : « *donner à Vinf* » (Bouveret 2012). On peut ainsi comparer « *faire manger les enfants* » et « *donner à manger aux enfants* », présentés selon une visée globale (i.e. montrant l'intégralité de la phase sélectionnée) :

(67) (a) J'ai fait manger les enfants (\Rightarrow les enfants ont mangé : causativité + sélection de la phase processuelle)

(b) J'ai donné à manger aux enfants (\neq les enfants ont mangé : causativité + sélection de la phase pré-processuelle).

Et il existe sans doute bien d'autres combinaisons possibles.

4. BILAN : CLASSEMENT GÉNÉRAL DES ÉLÉMENTS VERBAUX

Les périphrases verbales constituent un outil très développé, dans les langues romanes en général, et en français en particulier, pour exprimer la diathèse, la modalité et l'aspect. Au plan morphologique, elles se combinent au système des conjugaisons en adjoignant des (semi-) auxiliaires au verbe. Concernant les périphrases à valeur aspectuelle, il n'est pas

possible de trancher clairement la question de savoir si elles relèvent du lexique (de l'aspect lexical) ou de la grammaire (de l'aspect grammatical), car elles s'inscrivent sur un continuum de grammaticalisation. Au plan sémantique et fonctionnel, elles se laissent cependant répartir en classes nettement distinctes, même si l'on observe que certains marqueurs relèvent simultanément de plusieurs classes différentes (les marqueurs hybrides).

Soit, pour récapituler, le tableau correspondant au classement obtenu des fonctionnements d'éléments verbaux. Pour ceux qui entrent dans des périphrases à valeur aspectuelle, nous renvoyons aux paragraphes qui leur sont consacrés *supra* :

verbes	prédicatifs						
coverbes	prédicatifs						
	non prédicatifs (semi-)auxiliaires	opérateurs aspectuo- temporels	d'habitualité		3.3.1		
			de sélection de phase	auxiliaires de conjugaison		3.3.3	
				auxiliaires de visée aspectuelle		3.3.4	
				coverbes de phase		3.3.5	
				coverbes de modalité d'action		3.3.6	
				coverbes de mouvement		3.3.7	
			opérateurs de diathèse				
			opérateurs modaux				
			marqueurs hybrides				3.4

Tableau 6 : classement des fonctionnements des éléments verbaux

On signalera, pour conclure que si certaines d'entre elles ont fait l'objet d'études approfondies (en particulier celles qui se construisent avec *aller* et *venir*²⁴), le domaine vaste et varié des périphrases à valeur aspectuelle, dont nous avons essayé de dessiner les contours et de préciser les différents modes de fonctionnement, constitue un champ à peine défriché pour des recherches à venir.

²⁴ Voir en particulier Bourdin (2005) et les très nombreux travaux de Bres et Labeau cités en bibliographie. Voir également, sur *se mettre à*, Verroens (2011) et Willems & Verroens (2019).

5. ANNEXE : LISTE DES RÉFÉRENCES CITÉES.

- Azzopardi S., Bres J., (2011), Temps verbal et énonciation. Le conditionnel et le futur en français : l'un est dialogique, l'autre pas (souvent), *Cahiers de praxématique* 56, p. 53-76.
- Bally A.-S. (2018), *Les semi-auxiliaires, grands oubliés du système temps, mode, aspect des ouvrages de référence*, Manuscrit, Montréal, UQUAM.
- Barcelo G. J., Bres J. (2006), *Les temps de l'indicatif en français*, Paris, Ophrys.
- Bat-Zeev Shyldkrot H. (2005), Comment définir la périphrase « *se laisser + infinitif* » ?, in H. Bat-Zeev Shyldkrot et N. Le Querler (éds), *Les périphrases verbales*, Amsterdam, Benjamins, p. 245-257.
- Bat-Zeev Shyldkrot H. (éd.) (1999), *Les auxiliaires : délimitation, grammaticalisation et analyse*, *Langages* 135.
- Bat-Zeev Shyldkrot H., Le Querler, N. (éds.) (2005), *Les périphrases verbales*, Amsterdam, Benjamins.
- Bertinetto P. M., Lenci, A. (2012), Habituality, pluractionality, and imperfectivity, in R. Binnick, (éd.), *The Oxford Handbook of Tense and Aspect*, Oxford, O.U.P., p. 852-880.
- Blanche-Benveniste C. (2001), Auxiliaires et degrés de « verbalité », *Syntaxe et Sémantique* 3, p. 75-98.
- Bonami O. (2015), Periphrasis as collocation, *Morphology* 25.1, p. 63-110.
- Boneh N., Doron E. (2010), Modal and temporal aspects of habituality, in M. Rappaport, F. Hovav, E. Doron, et I. Sichel (éds), *Syntax, lexical semantics, and event structure*, Oxford, O.U.P., p. 338-363.
- Borillo A. (2005), Peut-on identifier et caractériser les formes lexicales de l'aspect en français ? in H. Bat-Zeev Shyldkrot et N. Le Querler (éds), *Les périphrases verbales*, Amsterdam, Benjamins, p. 67-82.
- Bourdin Ph. (2005), *Venir* en français contemporain : de deux fonctionnements périphrastiques, in Bat-Zeev Shyldkrot, H. et Le Querler, N. (dir.), *Les périphrases verbales*, Amsterdam, Benjamins, p. 261-278.
- Bouveret M. (2012), Give frames and constructions in French, in M. Bouveret et D. Legallois (éds), *Constructions in French*, Amsterdam, Benjamins, p. 99-126.
- Bres J. (2013), *Aller* et *venir* : des verbes de déplacement aux auxiliaires aspectuels-temporels-modaux, *Langue française* 179, p. 13-28.
- Bres J. (2015), De la défektivité de *aller* et *venir de* dans les périphrases d'ultériorité (il va pleuvoir) et d'antériorité (il vient de pleuvoir) proches à l'indicatif, *L'Information Grammaticale* 144, p. 27-33.
- Bres, J., Labeau E. (2012a), De la grammaticalisation des formes itive (*aller*) et ventive (*venir*) : valeur en langue, emplois en discours, in A. Rihs et L. de Saussure (éds), *Etudes de sémantique et pragmatique françaises*, Berne, Peter Lang, p.143-165.

- Bres J., Labeau E. (2012b), Un phénix linguistique ? Le tour narratif *va* + infinitif renaîtrait-il, en français contemporain, de ses cendres médiévales ?, in C. Guillot, B. Combettes, A. Lavrentiev, E. Oppermann-Marsaux et S. Prévost (éds), *Le changement en français : Etudes de linguistique diachronique*, Berne, Peter Lang, p.1-14.
- Bres J., Labeau E. (2013a), The narrative construction *va* + infinitive in Contemporary French : A linguistic phoenix risen from its medieval ashes?, *Diachronica* 30-3, p. 295-321.
- Bres J., Labeau E. (2013b), (Des)amour(s) de *venir* avec l'extraordinaire, *Le Français Moderne* 2013-1, p. 85-107.
- Bres J., Labeau E. (2013c), Que reste-t-il du sémantisme spatial des verbes de mouvement *aller* et *venir* dans leur grammaticalisation en auxiliaires modaux-aspectuels-temporels ?, *Langue française* 179, p. 13-28.
- Bres J., Labeau E. (2013d), Allez donc sortir des sentiers battus ! La production de l'effet de sens extraordinaire par *aller* et *venir*, *Journal of French Language Studies* 23-2, p. 151-177.
- Bres J., Labeau E. (2014), About the Illustrative use of the *aller* + infinitive periphrasis in French, in E. Labeau et J. Bres (éds), *Evolution in Romance Verbal Systems*, Berne, Peter Lang, p. 171-202.
- Bres J., Labeau E. (2015), *Venir de* + infinitive : An immediate anteriority marker in French, *Diachronica* 32-4, p. 530-570.
- Bres J., Labeau E. (2017), De l'auxiliaire aspectuel *venir* à (+ infinitif), *Le Français Moderne* 2017-1, p. 126-144.
- Busse W. (1974), *Klasse, Transitivität, Valenz. Transitive Klassen des Verbs im Französischen*, München, Fink.
- Busse W., Dubost P. (1977), *Französisches Verblexikon*, Stuttgart, Kmett-Cotta.
- Cadiot P. (1997), *Les prépositions abstraites en français*, Paris, A. Colin.
- Curat H. (1991), *Morphologie verbale et référence temporelle en français moderne*, Genève-Paris, Droz.
- Damourette J., Pichon E. (1911-1940), *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, Paris, d'Artrey.
- Dik S. (1989), *The theory of Functional Grammar (Part I : The structure of the clause)*, Dordrecht, Foris.
- Dik S. (1997), *The theory of Functional Grammar (Part II : Complex and derived constructions)*, Dordrecht, Foris.
- François J. (2003), *La prédication verbale et les cadres prédicatifs*. Louvain / Paris, Peeters.
- Gaetone D. (1998), *Le passif en français*, Bruxelles, Duculot.

- Gosselin L. (1996), *Sémantique de la temporalité en français*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- Gosselin L. (2010a), *Les modalités en français*, Leiden, Brill-Rodopi.
- Gosselin L. (2010b), Entre lexique et grammaire : les périphrases aspectuelles du français, *Cahiers de Lexicologie* 96, p. 67-95.
- Gosselin L. (2019), Le futur antérieur d'un point de vue systémique, *Langue Française* 201, p. 31-46.
- Gouhenheim G. (1929), *Étude sur les périphrases verbales de la langue française*, Paris, Les Belles Lettres.
- Gross M. (1975), *Méthodes en Syntaxe. Régime des constructions complétives*, Paris, Hermann.
- Gross M. (1999), Sur la définition d'auxiliaire du verbe, *Langages* 135, p. 8-21.
- Haspelmath M. (2000), Periphrasis, in G. Booij, C. Lehmann et J. Mugdan (éds), *Morphology : An international handbook on inflection and word-formation*, vol. 1, Berlin, de Gruyter, p. 654-664.
- Heine B. (1993), *Auxiliaries. Cognitive forces and grammaticalization*, Oxford, O.U.P.
- Hopper P., Traugott, E. (1993), *Grammaticalization*, Cambridge, C.U.P.
- Imbs P. (1960), *L'emploi des temps verbaux en français moderne*, Paris, Klincksieck.
- Kleiber G. (1983), L'emploi « sporadique » du verbe *pouvoir* en français, in J. David et G. Kleiber (éds), *La notion sémantico-logique de modalité*, Paris, Klincksieck, p. 183-203.
- Kronning H. (1994), Modalité et temps : « *devoir* + infinitif » périphrase du futur, in G. Boysen, (éd.), *Actes du XII^e Congrès des Romanistes Scandinaves*, Aalborg University Press, vol. I, p. 283-295.
- Kronning H. (2003), Auxiliarité, énonciation et rhématicité, *Cahiers Chronos* 11, p. 231-249.
- Labeau E. (2017), Les périphrases en *aller* et *venir* du français. En ligne, site FRACOV : <http://www.univ-paris3.fr/index-des-fiches-227311.kjsp?RH=1373703153287>.
- Labeau E., Bres J. (éds) (2014), *Evolution in romance verbal systems*, Berne, Peter Lang.
- Labeau E., Bres J. (éds) (2018), *La grammaticalisation des formes en aller et venir dans les langues romanes, Syntaxe et Sémantique* 19.
- Laca B. (2004), Les catégories aspectuelles à expression périphrastique : une interprétation des apparentes « lacunes » du français, *Langue Française* 141, p. 85-98.
- Laca B. (2005), Périphrases aspectuelles et temps grammatical dans les langues romanes, in H. Bat-Zeev Shyldkrot et N. Le Querler (éds), *Les périphrases verbales*, Amsterdam, Benjamins, p. 47-66.
- Lagae V., Carlier A., Benninger C. (2002), Présentation, *Cahiers Chronos* 10, p. i-vii.

- Lamiroy B. (1983), *Les verbes de mouvement en français et en espagnol*, Lingvisticae Investigatione : Supplementa 11, Amsterdam, Benjamins.
- Lamiroy B. (1999), Auxiliaires, langues romanes et grammaticalisation, *Langage* 135, p. 33-45.
- Leeman-Bouix D. (1994), *Grammaire du verbe français. Des formes au sens*, Paris, Nathan.
- Lièrè A. (2011), *Entre lexique et grammaire : les périphrases verbales du Français*, thèse de L'Université du Littoral-Côte d'Opale.
- Marchello-Nizia C. (2006), *Grammaticalisation et changement linguistique*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- Martin R. (1971), *Temps et aspect. Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français*, Paris, Klincksieck.
- Mulder W. de (2010), La métaphore espace / temps à l'épreuve : l'évolution de *venir de*, *Cahiers Chronos* 21, p. 65-83.
- Mulder W. de, Vanderheyden A., (2008), Grammaticalisation et évolution du verbe *aller* : inférence, métonymie ou métaphore ?, in B. Fagard, S. Prévost, B. Combettes et O. Bertrand (éds), *Évolutions en français : études de linguistique diachronique*, Berne, Peter Lang, p. 21-44.
- Muller C. (2011), Verbes non prédicatifs et absence de sélection actancielle, in F. Neveu, P. Blumenthal et N. Le Querler (éds), *Au commencement était le verbe – Syntaxe, sémantique et cognition. Mélanges en l'honneur du Professeur Jacques François*, Berne, Peter Lang, p. 387-401.
- Nash L., Samvelian P. (éds) (2016), *Approaches to complex predicates*, Leiden, Brill.
- Nølke H. (2001), *Le regard du locuteur 2*, Paris, Kimé.
- Renault R., François, J. (2005), L'expression des TAM et la place des périphrases verbales dans trois langues, in H. Bat-Zeev Shyldkrot et N. Le Querler (éds), *Les périphrases verbales*, Amsterdam, Benjamins, p. 27-45.
- Roy, G.-R. (1976), *Contribution à l'analyse du syntagme verbal : étude morpho-syntaxique et statistique des coverbes*, Paris, Klincksieck.
- Saussure, L. de (2012) : « Modalité épistémique, évidentialité et dépendance contextuelle », *Langue française* 173, 131-143.
- Schøsler L. (2007), Grammaticalisation et dégrammaticalisation. Etude des constructions progressives en français du type Pierre va / vient / est chantant, *Cahiers Chronos* 16, p. 91-119.
- Sundell L.-G. (1991), *Le temps futur en français moderne*, Stockholm, Almqvist & Wiksell.
- Traugott E. C., Trousdale G. (2013), *Constructionalization and constructional changes* (vol. 6), Oxford, O.U.P.

- Van Valin R. D., LaPolla R. (1997), *Syntax : structure, meaning, and function*, Cambridge, C.U.P.
- Verroens F. (2011), *La construction inchoative « se mettre à » : syntaxe, sémantique et grammaticalisation*, thèse de l'Université de Gand.
- Vet C. (1987), Incorporation et grammaticalisation : verbes de mouvement et verbes de perception, in B. Kampers-Manhe et C. Vet (éds.), *Études de linguistique française offertes à Robert de Dardel par ses amis et collègues*, Amsterdam, Rodopi, p. 177-192.
- Vet C. (1993), Conditions d'emploi et interprétation des temps futurs du français, *Verbum* 1993-4, p. 71-84.
- Vetters C., Barbet C. (2016), Les emplois temporels des verbes modaux en français : le cas de *devoir*, *Cahiers de Praxématique* 47, p. 191-214.
- Wagner R.-L., Pinchon J. (1962), *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette.
- Willems D., Verroens F. (2019), Les structures pronominales en français : polyvalence syntaxique, ambiguïté sémantique et phénomènes de grammaticalisation, *Langages* 216, p. 103-119.
- Wilmet M. (1997), *Grammaire critique du français*, Louvain-la Neuve, Duculot-Hachette.